

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 21.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 26 MAI 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Notre nouvelle prime est maintenant prête. Tous ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain auront le droit de l'avoir. Il faut que tout nouveaux abonnés paient un an pour avoir la prime.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 21 mai 1881.

Il n'y a pas que les pauvres gens, habitant les *tenement houses* de New-York qui souffrent de l'insalubrité de l'air, à Washington même, à l'ombre du Capitole, dans cette Maison Blanche, objet de tant d'ambitions, madame Garfield est en ce moment gravement atteinte d'une forte fièvre que les marais des environs lui ont apportée.

Cette maladie occupe chaque jour le monde politique, peut être plus la grande querelle du sénateur Conkling avec son ennemi Robertson, lequel a été nommé collecteur des douanes à New-York.

Cette dispute allait être étouffée par l'indifférence publique, lorsque Conkling l'a réveillée par un coup de foudre, en donnant sa démission conjointement avec son ami Platt, également sénateur de New-York. Ces deux politiques comptent être réélus à une grande majorité, et espèrent par là forcer la main du Président des États-Unis, lequel maintiendra quand même la nomination de Robertson, en dépit de la mauvaise humeur de ses amis.

Réellement, le pays avait besoin de cette émotion; les journaux ne savaient plus que dire, et leur tirage diminuait tous les jours. Un deuxième événement est venu aussi ces jours derniers servir de topique à l'imagination fiévreuse des New-Yorkais. Je veux parler d'un crime affreux dont le bois d'Hoboken vient d'être le théâtre.

Une jeune fille, d'une grande beauté, vient d'y être assassinée et horriblement mutilée. On pense que c'est son *beau* qui est le coupable.

Pourquoi a-t-il commis ce meurtre? probablement pour ne pas être obligé d'épouser l'infortunée jeune fille.

Jusqu'à présent, on ne sait rien de positif à ce sujet, le champ est ouvert à toutes les conjectures.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, il y a trente ans, à cette même place, on a assassiné une autre jeune fille—Marie Rodgers—également belle et dans les mêmes circonstances.

Il paraît que c'est un endroit prédestiné!

Je me souviens d'y avoir respiré le frais été dernier. C'est un site charmant, rempli d'oiseaux et de murmures; le vent y est plus doux et les violettes répandent en silence leurs cassolettes de parfums..... et tout cela, pour qu'un misérable!!

Ah! chères lectrices, n'allez jamais dans le bois d'Hoboken!!!

* * *

Le mois de mai qui fait fleurir les roses, fait aussi reverdir les lauriers de la France. La victoire, qui avait désappris le chemin de la vieille Gaule, conduit maintenant nos jeunes bataillons. Elle porte aujourd'hui la cocarde tricolore.

Le véritable Canadien-français, celui qui se souvient des grands jours de son histoire, celui qui tressaille aux noms de Montcalm et de Napoléon, je suis sûr que celui-là doit ressentir une douce émotion en lisant les succès récents de notre jeune armée. Il se sentira grandi et pourra regarder en face l'Englishman le plus fier de sa race et lui dire :

—Eh! mon cher, si vous appartenez à une grande nation, je suis moi-même de la même pâte que ces braves soldats qui combattent en Tunisie. Regardez les si ça vous fait plaisir, mais n'y touchez pas, ça mord!...

Je sais qu'il y a un grand nombre de Canadiens qui se réjouirait davantage, si des questions politico-religieuses ne venaient refroidir leur enthousiasme.

Ces raisons bonnes ou mauvaises, ne doivent pas les empêcher d'être fiers de la nouvelle situation de la France en Europe et en Orient.

Bismarck son ennemi mortel lui tenant la main pour s'établir en Tunisie, voilà qui paraît très fort; mais après réflexion, on juge cet acte parfaitement logique.

Ce grand homme d'Etat veut se faire pardonner l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine; et pour cela il encourage la France à chercher une compensation en Orient.

C'est de la bonne diplomatie.

Je sais de source certaine que les Chambres françaises vont voter une somme de dix millions de piastres pour l'établissement de 300 villages soit en Algérie soit en Tunisie. Le gouvernement, d'ici deux ou trois ans, va donc faire construire trois cents églises nouvelles; où l'on ne voyait que le croissant, la croix, symbole de la civilisation, s'élèvera dans les airs. Vous le voyez, les catholiques peuvent aussi se réjouir des victoires de la France!

J'ai fait une fable à propos de la guerre de Tunis; le lecteur devra chercher la personnification de la France, de l'Italie et du Bey de Tunis.

La pie, le dindon et le coq

Certaine pie atrabilaire
Avait pris fan'aisie, un jour,
De gouverner la basse-cour
D'un vieux coq débonnaire.
Notre oiseau, donc,
S'en alla trouver le dindon,
Et lui tint ce langage :
—Notre voisin Coquerico
Est d'un dangereux voisinage,
Lui dit-il. Per Bacco!
Son chant matinal est incendiaire
Sa crête une rouge bannière,
Ses poules sont des viragos :
Seigneur dindon, coupons-lui les ergots!
Commencez sans moi la bataille,
Frappez d'estoc et de taille ;
Je cours chercher du renfort—
Qui fut dit fut fait, le dindon s'élança
Sur le coq sans défense,
Et, par un suprême effort,
Un instant il est le plus fort.
Mais le coq rouge de colère
A poussé son cri de guerre!
—A moi, dit-il, mes fantassins,
Et mes poussins!
Et, bondissant sur son noir adversaire,
Il lui plonge sa serre
Jusqu'au cœur.
C'en est fait, il est vainqueur.
Pendant ce temps que fait la pie?
Elle épie.

MORALE

Pauvre dindon, il était né
Pour toujours être dindonné.

ANTHONY RALPH.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE

Montréal a eu l'avantage, la semaine dernière, d'applaudir au Théâtre Royal, la plus belle compagnie dramatique française qui soit encore venue dans le pays, à part la troupe Sarah Bernhardt. C'est avec les débris de la compagnie Ambre, si tragiquement échouée à New-York, que M. Bigeard, l'entrepreneur administrateur que nous connaissons depuis longtemps, a su remonter son personnel d'une façon si complète. Grâce aux nouveaux arrangements, nous avons maintenant l'avantage de voir représenter des pièces célèbres comme *l'Etrangère*, *la Fiumina*, *le Sphinx*, etc., qui ont fait les délices des habitués de la Comédie française. Et bien jouées surtout.

Mme Juliette Clarence est une artiste de premier ordre qui nous rappelle beaucoup Sarah Bernhardt, et qui produit un effet presque aussi considérable.

Mme Pillard est une prima donna magnifique.

M. Molina, dans les premiers grands rôles, a des succès qu'aucun acteur français n'a encore eus à Montréal.

M. Fleury, premier comique, joue avec une perfection et une verve bien rare.

M. Bourgeois est un jeune premier d'un talent très considérable et très vrai.

M. Herz est un amoureux très sympathique et qui dit très bien.

Une autre artiste qui a bien son mérite, c'est Mme de Lestrac qui joue les grandes coquettes.

Ajoutez à ce personnel déjà si complet, M. Dudley, M. Vadant, tous trois si populaires à Montréal, Mme Dudley comme ingénuité, M. Vernal comme père noble, Mme Gatineau comme première soubrette, avec cinq ou six utilités très convenables, et vous aurez une idée du personnel de la nouvelle compagnie, qui doit nous amuser dans le cours de l'été, sinon s'établir définitivement parmi nous.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

La lutte relative à l'Université Laval prend des proportions inquiétantes. Les journaux sont remplis de lettres dans lesquelles les évêques sont malmenés. Le *Monde* qui vient de réclamer la liberté d'opinion dans les matières qui ne tiennent ni au domaine ni à la morale, combat avec passion l'Université.

Le *Courrier de Montréal* n'a pas moins de vigueur.

Ces deux journaux ont publié une lettre du sénateur Bellerose, peu respectueuse envers l'archevêque. Personne n'a jamais traité un évêque avec si peu de courtoisie.

Les pétitions contre le bill proposé par l'Université et recommandé par tous les évêques de la province moins un, pleuvent. Il s'agit de l'existence même de la constitution que l'agitation ne serait pas plus grande. C'est étonnant tout ce qu'on dépense ici d'énergie dans des querelles de clochers.

Oh! si on déployait autant d'énergie quand il s'agit de l'honneur ou de l'avenir du pays, de réformes nationales nécessaires à notre existence nationale, nous serions un grand peuple.

Après l'affaire de Berthier, l'affaire de l'Université. Et on croit que tout cela ne prépare pas de mauvais jours à la religion dans ce pays!

Nous ne voulons pas prendre fait et cause pour l'un ou l'autre des deux partis en cette cause, mais on nous permettra de dire qu'il est étonnant que ceux qui ont tant prêché le respect de l'autorité dans ce pays en soient aujourd'hui les plus terribles adversaires.

On dirait que les questions religieuses ont seules le pouvoir de nous émouvoir. Nous étions faits pour vivre dans le Moyen-Age.

LETTRE DE MGR TASCHEREAU A MGR BOURGET

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
12 mai 1881.

MGR, I. BOURGET,
Archevêque de Martianopolis.

MONSIEUR,

C'est avec chagrin et étonnement que j'ai lu la lettre que Votre Grandeur a adressée le 6 courant à M. le docteur Trudel, et qui a été publiée avec votre permission dans le *Monde* du 9 courant [Edition de 4 h.]

Je dis avec *chagrin*, parce que je ne puis voir dans cette lettre, destinée à la publicité, qu'une déclaration de guerre à l'Université Laval, à la presque unanimité de l'épiscopat de la province, en particulier à celui qui aujourd'hui gouverne le diocèse de Montréal, et au Saint-Siège lui-même. A plusieurs reprises on m'avait dit que Votre Grandeur était au fond de cette opposition faite à une institution catholique et à l'évêque de Montréal; je ne voulais pas y croire; je constate avec chagrin que j'étais dans l'erreur, puisque Votre Grandeur elle-même est venue corroborer dans un document public ce que j'étais disposé à regarder comme un jugement téméraire.

Je dis avec *étonnement*, parce qu'en lisant le second alinéa de cette lettre, on est en droit d'attendre que Votre Grandeur se conformera au devoir qu'Elle s'est

imposé de ne plus se mêler en aucune manière de l'administration du diocèse et au désir qu'Elle n'ait de ne pas être un obstacle à la paix. Par malheur, la suite de ce document ne s'accorde guère avec ce devoir et ce désir, qui sont de nouveau exprimés à la fin.

Votre Grandeur proteste qu'Elle va s'arrêter à certains faits sans prétendre les discuter, encore moins les juger. Nouvelle surprise ménagée aux lecteurs, car immédiatement après cette protestation viennent la discussion et le jugement d'un fait. La déclaration du Saint-Siège est discutée, puis Votre Grandeur juge qu'aujourd'hui il est prouvé que l'Université-Laval n'a pas le droit d'établir une succursale à Montréal. La preuve est encore à faire devant les tribunaux auxquels l'École s'est adressée, imitant certains hommes de France qui disent tout crument aux institutions catholiques : *Vous n'êtes pas autorisées, allez vous en.* Quand le pour et le contre auront été exposés par les habiles légistes chargés de cette cause, il est très possible que le jugement porté d'avance et *ex parte* par Votre Grandeur contre l'Université, ne soit pas confirmé.

La lettre continue : *Puisque aux yeux du Saint-Siège cette succursale n'existe pas, aucun catholique n'est obligé d'en prendre la défense.* Nouveau fait discuté et jugé par Votre Grandeur malgré sa propre protestation de ne vouloir faire ni l'un ni l'autre. Tout à l'heure, c'était un jugement civil, maintenant c'est un jugement canonique et apostolique. Voyons un peu s'il est bien fondé.

Son Eminence le Cardinal Simeoni, l'unique organe du Saint-Siège pour cette province, en sa qualité de Préfet de la S. C. de la Propagande, et de plus l'organe unique et spécial en ce qui concerne l'Université Laval, dont il est nommé le protecteur par la bulle du 15 mai 1876, n'est pas de l'opinion de Votre Grandeur, car il croit que la succursale de l'Université Laval existe bien et dûment à Montréal. Le 14 juin 1880, Son Eminence écrit au Recteur : "Cela me réjouit de pouvoir vous assurer que, de son côté, la S. C. NE CESSERA CERTAINEMENT PAS de SOUTENIR, avec toute la fermeté possible, les décisions émanées après long et mûr examen pour l'Université de Québec et POUR SA SUCCURSALE A MONTRÉAL."

Je prie Votre Grandeur de remarquer que le mémoire de l'École avait été distribué deux mois auparavant aux membres de la S. C. de la Propagande, comme Son Eminence m'en a informé par une lettre du 13 avril. On avait bien eu le temps dans ces deux mois de connaître et d'apprécier l'objection faite contre la légalité de la succursale, et cependant, loin de dire que cette succursale n'existe pas aux yeux du Saint-Siège, le cardinal déclare que la S. C. ne cessera certainement pas de la soutenir !

Le 7 janvier dernier, dix mois après la distribution du susdit mémoire de l'École, à l'occasion d'une lettre du Recteur qui informait le Saint-Siège du procès dont on menaçait l'Université-Laval, à l'occasion de la succursale, le même Cardinal Préfet écrit au Recteur : "J'ai appris avec chagrin qu'on préparait de nouvelles misères à la succursale de l'Université-Laval à Montréal." Pourquoi tant de chagrin si la succursale n'existe pas ?

Son Eminence ajoutait ces paroles qui indiquent non-seulement sa foi, mais son dévouement à l'existence de la succursale : "Pour aider, autant que je le puis, à la démarche que vous m'apprenez de l'archevêque et des évêques de la province (il s'agit de la pétition à la reine, signée par tous les évêques), je vais écrire à l'Em. cardinal Manning, archevêque de Westminster, pour le prier de recommander favorablement, si cela lui est possible, auprès du gouvernement anglais, la requête présentée à la reine par leurs Grandeurs." Le 9 février, le cardinal Préfet m'informe que S. E. le cardinal Manning offre ses services et est prêt à donner son appui à une nouvelle démarche auprès de Sa Majesté.

Comment expliquer cette sollicitude du

Cardinal Préfet, si la succursale n'existe pas ?

Personne ne songe à faire du projet de loi un article de foi dont la dénégarion soit entachée de schisme et d'hérésie.

Mais il y a d'autres graves considérations dont un bon et sincère catholique peut et doit tenir compte.

Pour expliquer et prouver ma pensée, j'en appellerai aux propres sentiments et aux souvenirs de Votre Grandeur.

A l'époque où il était question de faire reconnaître par l'autorité civile l'érection des paroisses de Montréal, faite par l'ordre et suivant la forme prescrite par le Saint-Siège, qu'eût pensé et dit Votre Grandeur si son co-adjuteur avec future succession, ou quelque membre de son chapitre, ou l'archevêque de Québec, eût adressé, avec permission de la publier, une lettre au chef des opposants, contenant, avec les propres paroles dont Votre Grandeur se sert aujourd'hui, la solution d'un cas de conscience comme suit :

" Il s'agit maintenant, pour donner une existence légale à cette paroisse, de recourir à la législature provinciale. Mais on en fait dès lors une mesure civile et politique. Pour agir constitutionnellement, il devient nécessaire de la soumettre aux discussions publiques dans les Chambres et dans les journaux. Chacun est libre par là-même de l'admettre ou de la rejeter selon sa conscience, et le Saint-Siège n'interviendra certainement pas pour imposer silence à ceux qui s'opposeraient à cette mesure, ou pour obliger les députés à voter pour, contrairement à leur sentiment. Aucun décret à ma connaissance n'est émané de la S. C., approuvé par le pape, pour intimorner aux catholiques l'obligation de se conformer au projet du bill soumis aux Chambres et leur défendre, par conséquent, de s'y opposer en aucune manière. Ce qui a pu se dire à ce sujet est trop vague pour imposer à la conscience catholique une si grave obligation."

Quiconque connaissant combien Votre Grandeur tenait à ce que l'autorité diocésaine fût respectée, devinera aisément ce que Votre Grandeur aurait dit en pareille circonstance à celui qui se serait interposé entre cette autorité et ceux qui auraient voulu trouver contre elle un appui à leur liberté. Il me fait grandement peine, Monseigneur, d'avoir à écrire ainsi à Votre Grandeur, mais comme archevêque de cette province je dois protéger mes suffragants quand on cherche à miner leur autorité ; comme chancelier apostolique de l'Université Laval, je dois protester contre ces influences in-ues et extérieures que l'on met en jeu contre elle ; j'ajouterai un motif que Votre Grandeur ignore probablement, mais qui me justifiera pleinement dans ma démarche.

Le 17 septembre 1878, quelques semaines après la mort de Mgr Conroy, Son Eminence le Cardinal Simeoni, après avoir rappelé les principales questions régées par le Délégué Apostolique, ajoute ces paroles qui sont pour moi un ordre manifesté sous forme d'exhortation :

" C'est pourquoi j'exhorte Votre Grandeur à vous appliquer avec un très-grand soin (sumpoperé studeas) à procurer l'observance stricte des résolutions de cette S. C., et des déclarations de la S. Inquisition, et de veiller à ce que personne ne s'en écarte, jusqu'à ce qu'un nouveau délégué puisse continuer l'œuvre de Mgr Conroy."

Or, Votre Grandeur sait parfaitement que la succursale a été solennellement et authentiquement établie à Montréal en présence et du consentement de tous les évêques de la province. Il est donc de mon devoir, du moins je le comprends ainsi, de la maintenir aussi longtemps que le Saint-Siège ne l'aura pas abolie.

Encore un mot et je finis. Votre Grandeur sait que le Saint-Siège a érigé en France des Universités sans attendre le consentement de l'autorité civile ; et aucun bon catholique n'aurait osé faire opposition à la reconnaissance civile de ces institutions. Qui peut plus, peut moins ;

le Saint-Siège a établi et sanctionné et maintenu une succursale à Montréal, malgré les longs mémoires présentés pour l'empêcher ou la faire détruire ; je laisse à la conscience de tout bon catholique à tirer la conclusion pratique.

Je prie Votre Grandeur d'agréer l'assurance de mon respect et de mon dévouement.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

LETTRÉ DE S. G. MGR BOURGET

SAULT AU RÉCOLLET, 16 mai 1881.

A Sa Grâce Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

Monseigneur,

Une absence de plusieurs jours m'a empêché de répondre plus tôt à l'honneur de celle que Votre Grandeur daigna m'écrire le 12 courant. En arrivant ici, je m'empresse de satisfaire à ce devoir. Elle me pardonnera, je l'espère, si, après tout, je prends mon temps ; car, comme on le croit à Rome, une chose est toujours assez tôt faite. En effet, la question dont il s'agit est si grave, qu'elle mérite ma plus sérieuse attention.

Votre Grâce regarde ma lettre comme une déclaration de guerre à "l'Université-Laval, à la presque unanimité de l'épiscopat de la province et en particulier à celui qui aujourd'hui gouverne le diocèse de Montréal, et au St-Siège lui-même."

Si cette antienne est vraie, vous avez raison, Monseigneur, d'éprouver un chagrin accablant et d'être stupéfait d'un profond étonnement. Car, je comprends que je serais vraiment digne d'anathème si je marchais dans une aussi mauvaise voie. Mais, comme je n'ai pas été compris, à ce qu'il paraît, Votre Grâce me permettra, sans doute, de m'expliquer. Je vais le faire en toute sincérité et vérité. Vous savez que je ne sais pas déguiser ma pensée et que je la dis franchement sans aucune acception de personne. Or, ce que j'étais lorsque je combattais ouvertement les combats du Seigneur, sous les drapeaux de mon archevêque et en marchant dans les rangs de mes co-Provinciaux, je le suis encore au fond de ma chère solitude.

Or, voici ce que j'ai à dire pour montrer que la solitude ne m'a pas rendu farouche et sauvage au point où je serais sans doute arrivé, si j'en étais venu jusqu'à me mettre en guerre avec mes anciens compagnons d'armes, et même avec le Commandant des armées du Seigneur que j'ai tant aimé et vénéré.

En prenant la route du désert, j'étais fatigué des luttes incessantes qu'il m'avait fallu soutenir pendant mon trop long épiscopat ; et je soupirais après les charmes de la retraite et du silence. Pour en jouir plus parfaitement, je me suis caché le plus possible, mais j'ai eu beau faire, je n'ai pu me défaire de la pensée que j'étais encore dans le monde. Placé sur un roc escarpé qu'entoure la mer agitée du monde, mes oreilles n'ont pu être tout-à-fait sourdes aux mugissements des flots courroucés qui viennent jour et nuit s'y briser.

Ce que j'ai dû faire et ce que j'ai fait en me croyant à l'abri de tant d'orages, c'a été de lever des mains suppliantes vers le Divin Pilote qui semble dormir dans la barque de Pierre, et de crier aussi fort que possible pour le réveiller du sommeil mystérieux dans lequel il paraît plongé en lui disant avec larmes : "Seigneur, sauve-nous, nous périssons."

Ce que j'ai dû faire encore, et ce que j'ai fait de tout mon cœur, c'a été d'exhorter ceux qui sont venus chercher des conseils et des consolations dans ma paisible retraite, à se soumettre aux décrets du Saint-Siège, et à exécuter avec une humble soumission les directions données par les Pasteurs qui sont chargés du soin des âmes.

Ce que j'ai dû faire de plus et ce que j'ai fait réellement, c'a été de conseiller à ceux qui croyaient avoir des droits à soutenir de s'adresser humblement aux premiers Pasteurs pour qu'ils usassent, s'ils le trouvaient à propos, de leur autorité pour remédier aux maux dont ils avaient à se plaindre, et ensuite au Souverain Pasteur,

qui est juge suprême de l'Eglise, pour les juger en dernier ressort.

Ce que j'ai dû faire enfin, et ce que j'ai fait avec toute la prudence possible, c'a été d'éclairer certaines consciences, quand je me suis convaincu qu'on les égarait, en leur représentant comme obligations de conscience ce qui n'en était pas.

En procédant de la sorte, j'étais loin de croire que je me mêlais de l'administration du diocèse. J'ai cru devoir faire ce que font de simples particuliers qui se permettent de donner de bons conseils à leurs parents et amis pour les aider à bien remplir les devoirs de la soumission et de l'obéissance dont ils font profession à l'égard de leurs pasteurs. Si je ne me fais pas illusion, je crois avoir, en agissant de la sorte, prévenu de sérieux embarras et de graves difficultés pour l'administration.

Si Votre Grâce en doute, qu'elle interroge tous ceux avec qui j'ai été en rapport, et Elle se convaincra facilement que telle est la pure vérité. Si besoin est, qu'Elle me dénonce au St-Siège afin de pouvoir constater ces faits d'une manière juridique. Je suis prêts à répondre à toute sommation de la part de ce Juge Suprême.

Maintenant, Monseigneur, me serait-il permis de faire observer à Votre Grâce qu'Elle semble vouloir produire de l'effet sur l'esprit de ses lecteurs en se montrant si chagrine et si étonnée quand Elle leur signale les prétendues contradictions entre mes paroles et mes actes ; lorsqu'Elle cherche à leur faire croire que je me mêle d'administration tout en disant que je m'en abstiens ; lorsqu'Elle témoigne une nouvelle surprise en m'entendant discuter et juger le fait de l'établissement de la succursale de Laval à Montréal, etc. Mais veuillez bien remarquer, Monseigneur, que je ne fais que mentionner et rapporter ce qui est dans la bouche de tout le monde ; et cela pour que chacun sache à quoi s'en tenir. On a refusé, au Conseil Privé, de donner une nouvelle charte autorisant Laval à établir une succursale à Montréal, laissant aux tribunaux civils à décider si elle avait ce droit par la charte actuelle.

Toujours est-il admis que la législature n'a point à s'en occuper. Il devrait m'être permis d'invoquer une si grande autorité pour déclarer que le St-Siège avant statué que cette succursale ne pouvait être établie que d'accord avec la charte, elle ne pouvait pas exister, et de fait elle n'existait pas, puisque la charte ne le permet pas, du moins pour le moment.

Comme vous le voyez, Monseigneur, ce n'est pas moi qui ai jugé et qui juge *ex parte*, mais un tribunal compétent. Maintenant, que les tribunaux civils jugent ou non cette grave question déjà jugée en si haut lieu, ils connaissent sans doute ce qu'ils peuvent et doivent faire ; je n'ai rien à répliquer.

Mais ce que je ne puis, ce me semble, passer sous silence, c'est l'application du trop fameux jugement des *communeux* de France lancé contre les communautés : "Vous n'êtes pas autorisées, allez-vous en," faites-vous dire aux membres de l'École. Car j'y vois une grave injure lancée non-seulement à la face des professeurs, mais à la face de tant de bons prêtres et de respectables laïques qui prennent fait et cause pour cette institution. Votre Grandeur en a la preuve dans cette multitude de pétitions adressées à la législature contre la passation du bill qui met en émoi toute la province.

Votre Grâce a fait publier dans la *Minerve* diverses réponses de Rome concernant la succursale de Laval à Montréal, pour montrer qu'à la Propagande l'on tient bon et ferme pour le maintien de cette institution. Mais quelque graves et respectables que soient ces lettres, elles ne portent pas le sceau et le cachet de l'autorité pontificale ; car, l'on n'y voit pas une décision officielle de la Sacré Congrégation *in sacro concilio*, comme on dit, exprimant le sentiment de la majorité des éminents cardinaux, consultants de cette vénérable assemblée, formellement approuvée par le Souverain Pontife. C'est pourtant ce qu'il faudrait pour trancher les présentes difficultés.

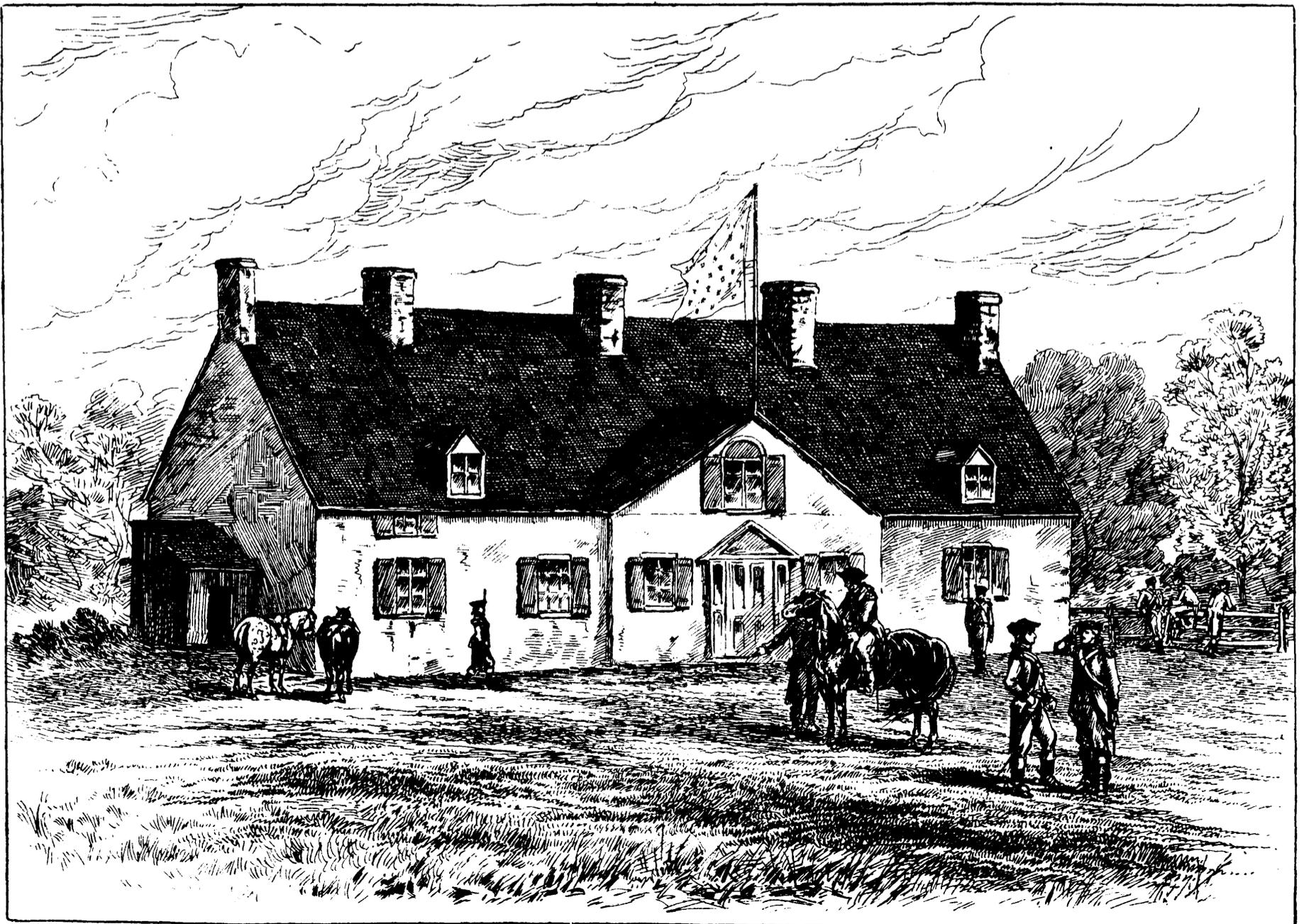
Je me suis constamment attaché à ce



L'ARCHIDUC RODOLPHE, PRINCE ROYAL D'AUTRICHE



LA PRINCESSE STÉPHANIE DE BELGIQUE



MANOIR DE ROBERT GIFARD, PREMIER SEIGNEUR DE BEAUPORT—QUARTIERS-GÉNÉRAUX DE MONTCALM EN 1759

sertiment dans les rapports que j'ai pu avoir avec les prêtres et les laïques qui se sont adressées à moi. Encore une fois, je ne me suis pas mêlé d'administration, mais j'ai émis mon sentiment comme un simple particulier.

Ce que Votre Grâce dit du démembrement de la paroisse de Notre-Dame et de plusieurs autres questions, demanderait des explications qui pourraient lui être désagréables ; je les passe sous silence pour me hâter de finir en me souscrivant bien humblement de Votre Grandeur le très respectueux et dévoué serviteur,

† G. Archevêque de Martianopolis.

ÇA ET LÀ

—Mardi le comité des finances a voté \$10,000 qui devront être dépensées à la construction des édifices sur les terrains de l'exposition.

—Le *Nouvelliste* annonce que M. l'abbé Provencher, de Québec, qui voyage actuellement en Asie, est dangereusement malade à Jérusalem.

—On se plaint que les petits moineaux causent des dommages dans les champs d'avoine. Il paraît que les oiseaux chanteurs disparaissent rapidement depuis l'introduction des moineaux dans le pays.

1812. — Encore un vétéran de cette époque mémorable qui vient de disparaître. Le défunt se nommait François Lemay ; il demeurait à Montréal et était âgé de 89 ans.

—On dit qu'une circulaire a été adressée à presque tous les curés de la province de Québec, leur demandant de faire signer des pétitions contre le bill de l'Université Laval et la recommandation presque unanime de l'Épiscopat.

—Les évêques de la province, ont adopté une résolution approuvant la démarche faite par l'Université Laval à la Législature.

Mgr Lafèche est le seul qui ait voté contre cette résolution.

—Le comité spécial formé pour prendre en considération le bill concernant le barreau provincial a retranché la clause obligeant tous les jeunes gens d'avoir fait un cours classique pour être admis à l'étude du droit. Dorénavant, le conseil du barreau sera composé de deux membres au lieu de cinq pour le district de Québec et de Montréal.

—M. Joseph Perrault est parti, samedi, pour la France dans le but d'organiser définitivement la compagnie de steamers français dont le sénateur Cordier, en France, et le sénateur Thibeau, au Canada, sont les principaux actionnaires. Le gouvernement canadien accordera une subvention à certaines conditions qui devront être ratifiées en France.

—Nous accusons réception du *Véritable Petit Albert ou le Trésor du Peuple* par M. J. N. Duquet, recueil dédié aux ouvriers et aux cultivateurs. Ce petit volume en est à sa deuxième édition dans ce pays ; mentionner ce fait, c'est assez faire son éloge. L'ouvrage sort des ateliers de M. C. Darveau.

—Le public ferait bien de ne pas prendre de billets de \$2, émis par le gouvernement fédéral, depuis le No. 145,001 jusqu'au No. 146,000, ni des billets de \$1 depuis le No. 355,001 jusqu'au Numéro 356,000, vu que le gouvernement refuse de les racheter, parce qu'ils font partie du lot de billets qui ont été volés au bureau du receveur général, à Toronto, il y a quelque temps.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

LA SŒUR DE CHARITÉ

O ma sœur ! vous fuyez le monde où l'on s'égare,
Et vous vivez pour Dieu, pour Job et pour La-
[zarre !
La terre n'est pour vous qu'un pont où vous
[passez
Pour arriver au ciel. Nous, orgueilleuses femmes,
Aux lustres des salons nous allumons nos âmes ;
Nous vivons dans le monde et vous le traversez.

Vous frappez chez un pauvre... Entrez donc,
[madame !
Laissez l'ambitieux suivre ce qui rayonne,
Et, courant chez les rois, amassez, l'œil en feu,
Des honneurs chatoyants, bien vides et bien
[minces :
L'escalier des palais ne nous conduit qu'aux
[princes ;
Par l'escalier du pauvre on arrive à son Dieu.

Votre maison, ma sœur, c'est la maison bénie ;
Du ciel, d'où vous venez, c'est une colonie.
Là, vous prenez l'enfant par sa petite main ;
Il épelle avec vous son livre et sa croyance.
A voir vos yeux si purs, son front plein d'inno-
[cence,
On dirait d'une sainte auprès d'un chérubin.

Mais cette maison s'ouvre et vous livre passage ;
Ce n'est qu'un colombier, ce n'est pas une cage.
Vous dédaignez le cloître et ses vaines rigueurs ;
Car vous ne pourriez pas, ô courageuse fille,
A travers les barreaux de son étroite grille,
Passer vos douces mains pour essuyer des pleurs !

A vous l'hospice, où vont les tristes créatures
Qui n'ont pas un peu d'or pour payer leurs tor-
[tures.
En ouvrant les rideaux, le pauvre, en vérité,
Pense que sa madone ou sa mère le garde
S'il n'a pas près de lui sa sœur de la mansarde,
Il trouve à l'hôpital sa sœur de charité.

S'il vient quelque fléau, monstre à l'haleine im-
[pure,
Vous accourez, ma sœur ; la foi vous sert d'ar-
[mure ;
Et, guerrière du Christ, loin de notre horizon
Vous chassez l'ennemi... Mais son venin vous
[tue,
Et vous disparaîsez sans renom, sans statue,
Vous qui donnez du baume en prenant du poison !
Ctesse ANAIS SÉGALAS.

LE MANOIR DE GIFARD

(Voir gravure)

Il faut remonter aux premiers temps de la colonie pour trouver l'origine de ce château qui fut construit en 1634. M. Lemoine a fait l'histoire de cet antique château où Montcalm avait ses quartiers-généraux en 1759, où plusieurs générations de la famille Duchesnay ont vécu, où sont nés plusieurs des enfants du colonel Gagy.

Il fut construit par Robert Gifard, qui était chirurgien, et se distingua dans les premiers temps de la colonie par sa bravoure, et devint le manoir seigneurial des Duchesnays, après le mariage d'une fille de Gifard avec l'un des membres de cette célèbre famille.

MONUMENT DE SALABERRY

Les travaux sont poussés avec activité par M. Goyette, entrepreneur.

La place Fréchette qui a été ouverte sous la direction de M. Dion, offre un joli coup d'œil et les plantations donnent déjà une apparence très agréable.

L'inauguration du monument aura lieu probablement vers la fin de juin, pendant le camp militaire.

Les cartes d'admission au banquet sont en demande.

Comme le nombre des billets est limité, et qu'ils sont vendus au bénéfice du projet, il fera bon de se les procurer d'avance.

Dès ces jours-ci, il y en aura un dépôt à Montréal.

MM. les journalistes ou autres sont priés d'envoyer un numéro de leur publication, afin que le comité les dépose dans la pierre de fondation. Les sociétés nationales ou autres personnes sont priées d'adresser directement au Secrétaire.

Le monument fera certainement honneur aux architectes, MM. Roy et Poitras, qui en font les plans gratuitement.

—On parle de commencer prochainement à New-York la construction d'un chemin de fer souterrain.

IL Y A DIX ANS

La conversation suivante est extraite d'une brochure intitulée : *Bazilles*, de M. Georges Bastard, qui est paru il y a quelque temps. Elle rappelle ce qui se passa à Sedan en 1870.

LE GÉNÉRAL DE WIMPFEN

“ Je désirerais connaître les conditions de capitulation que S. M. le roi de Prusse est dans l'intention de nous accorder ? ”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ Elles sont bien simples. L'armée toute entière est prisonnière avec armes et bagages ; on laissera aux officiers leurs armes comme un témoignage d'estime pour leur courage, mais ils seront prisonniers de guerre comme la troupe. ”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Ces conditions sont bien dures, général, et il me semble que, par son courage, l'armée française mérite mieux que cela... ”

“ Est-ce qu'elle ne pourrait pas obtenir une capitulation dans les conditions suivantes : ”

“ On vous remettrait la place et son artillerie. Vous laisseriez l'armée se retirer avec ses armes, ses bagages et ses drapeaux, à la condition de ne plus servir pendant cette guerre contre la Prusse ; l'Empereur et les généraux s'engageraient personnellement et par écrit aux mêmes conditions ; puis cette armée serait conduite dans une partie de la France désignée par la Prusse dans la capitulation, ou en Algérie, pour y rester jusqu'à la conclusion de la paix. ”

LE GÉN. DE MOLTKE répondit que cela n'était pas possible.

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ J'arrive, il y a deux jours, d'Afrique, du fond du désert ; j'avais, jusqu'ici une réputation militaire irréprochable, et voilà qu'on me donne un commandement au milieu du combat et que je me trouve fatalement obligé d'attacher mon nom à une capitulation désastreuse, dont je suis ainsi forcé d'endosser toute la responsabilité, sans avoir préparé moi-même la bataille dont cette capitulation est la suite. Vous qui êtes officier général comme moi, vous devriez comprendre toute l'amertume de ma situation mieux que personne. Il vous est possible d'adoucir pour moi cette amertume en m'accordant de plus honorables conditions ; pourquoi ne le feriez-vous pas ? ”

“ Je sais bien que la plus grande cause de notre complet désastre a été la chute, dès le début de la journée, du vaillant maréchal qui commandait avant moi ; il n'aurait peut-être pas été vainqueur, mais il aurait pu, du moins, opérer une retraite heureuse... ”

“ Quant à moi, si j'avais commandé dès la veille, je ne veux pas dire que j'aurais mieux fait que le maréchal de MacMahon et gagné la bataille, ou du moins, connaissant mieux nos troupes, j'aurais réussi à les réunir dans un suprême effort pour faire une trouée. Au lieu de cela, on m'impose le commandement au milieu même de la bataille, sans que je connaisse ni la situation, ni les positions de mes troupes ; malgré tout, je serais peut-être parvenu à faire une percée ou à battre en retraite, sans un incident personnel qu'il est du reste inutile de relater... ”

“ D'ailleurs, si vous ne pouvez m'accorder de meilleures conditions, je ne puis accepter celles que vous voulez m'imposer. Je ferai appel à mon armée, à son honneur, et je parviendrai à faire une percée où je me défendrai dans Sedan. ”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ J'ai bien une grande estime pour vous, j'apprécie votre situation et le regrette de ne pouvoir rien faire de ce que vous demandez ; mais, quant à tenter une sortie, cela vous est aussi impossible que de vous défendre dans Sedan. Certes, vous avez des troupes qui sont réellement excellentes, vos infanteries d'élite sont remarquables, votre cavalerie est audacieuse et intrépide, votre artillerie est admirable et nous a fait grand mal, trop de mal ; mais une grande partie de votre infanterie est démoralisée ; nous avons fait aujourd'hui

plus de 20,000 prisonniers non blessés... Il ne vous reste actuellement pas plus de 80,000 hommes. Ce n'est pas dans de pareilles conditions que vous pourrez percer nos lignes, car sachez que j'ai autour de vous actuellement encore 240,000 hommes et 500 bouches à feu dont 300 sont déjà en position pour tirer sur Sedan. Les 200 autres y seront demain au point du jour. Si vous voulez vous en assurer, je puis faire conduire un de vos officiers dans les différentes positions qu'occupent mes troupes, et il pourra témoigner de l'exactitude de ce que je vous dis. Quant à vous défendre dans Sedan, cela vous est tout aussi impossible ; vous n'avez pas pour 48 heures de vivres et vous n'avez plus de munitions. ”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Je crois qu'il est de votre intérêt, même au point de vue politique, de nous accorder la capitulation honorable à laquelle a droit l'armée que j'ai l'honneur de commander. Vous allez faire la paix, et sans doute vous désirez la faire bientôt (le général faisait probablement allusion à cette phrase qu'avait dit le roi : “ C'est à l'empereur et non à la France que nous faisons la guerre. ”) Plus que toute autre, la nation française est généreuse et chevaleresque, et par conséquent sensible à la générosité qu'on lui témoigne, reconnaissante des égards qu'on a, pour elle. Si vous nous accordez des conditions qui puissent flatter l'amour propre de l'armée, le pays en sera également flatté ; cela diminuera aux yeux de la nation l'amertume de sa défaite, et une paix conclue sous de pareils auspices aura chance d'être durable, car vos procédés généreux auront ouvert la porte à un retour vers des sentiments réciproquement amicaux, tels qu'ils doivent exister entre deux grandes nations voisines et tels que vous devez les désirer. ”

En persévérant, au contraire, dans des mesures rigoureuses à notre égard, vous excitez, à coup sûr, la colère et la haine dans le cœur de tous les soldats ; l'amour propre de la nation tout entière sera offensé grièvement, car elle se trouvera solidaire de son armée et ressentira les mêmes émotions qu'elle. Vous réveillerez ainsi tous les mauvais instincts endormis par le progrès de la civilisation, et vous risquerez d'allumer une guerre interminable entre la France et la Prusse. ”

M. DE BISMARCK

“ Votre argumentation, général, paraît au premier abord sérieuse, mais elle n'est au fond que spéieuse et ne peut soutenir la discussion. Il faut croire en général fort peu à la reconnaissance et en particulier nullement à celle d'un peuple. On peut croire à la reconnaissance d'un souverain, à la rigueur à celle de sa famille ; on peut même, en quelques circonstances, y ajouter une foi entière, mais, je le répète, il n'y a rien à attendre de la reconnaissance d'une nation. Si le peuple français était un peuple comme les autres, s'il avait des institutions solides ; si, comme le nôtre, il avait le culte et le respect de ses institutions, s'il avait un souverain établi sur le trône d'une façon stable, nous pourrions croire à la gratitude de l'empereur et à celle de son fils, et attacher un prix à cette gratitude. Mais en France, depuis quatre-vingts ans, les gouvernements ont été si peu durables, si multipliés, ils ont changé avec une rapidité si étrange et si en dehors de toute prévision, qu'on ne peut compter sur rien de votre pays, et que, fonder des espérances sur l'amitié d'un souverain français serait, de la part d'une nation voisine, un acte de démence : ce serait vouloir bâtir en l'air. ”

“ Et d'ailleurs, ce serait folie que de s'imaginer que la France pourrait nous pardonner nos succès ; vous êtes un peuple irritable, envieux, jaloux et orgueilleux à l'excès. Depuis deux siècles, la France a déclaré trente fois la guerre à la Prusse... à l'Allemagne, veux-je dire ; et cette fois-ci, vous nous l'avez déclarée, comme toujours, par jalousie, parce que vous ne pouviez nous pardonner notre victoire de Sadowa, et pourtant Sadowa ne vous avait rien coûté, elle n'avait pu en rien atteindre votre gloire. Mais il vous semblait que la

victoire était un apanage qui vous était uniquement réservé, que la gloire des armes était pour vous un monopole. Vous n'avez pu supporter à côté de vous une nation plus forte que vous ; vous n'avez pu nous pardonner Sadowa où vos intérêts ni votre gloire n'étaient nullement en jeu.

“ Et vous nous pardonnerez le désastre de Sedan ? Jamais !

“ Si nous faisons maintenant la paix, dans cinq ans, dans dix ans, dès que vous le pourriez, vous recommenceriez la guerre ; voilà toute la reconnaissance que nous aurions à attendre de la nation française.

“ Nous sommes, nous autres, au contraire de vous, une nation honnête et paisible, qui ne travaille jamais le désir des conquêtes et qui ne demanderait qu'à vivre en paix, si vous ne veniez constamment nous exciter par votre humeur belliqueuse et conquérante.

“ Aujourd'hui, c'en est assez. Il faut que la France soit châtiée de son orgueil, de son caractère agressif et ambitieux ; nous voulons pouvoir assurer la sécurité de nos enfants, et pour cela, il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis : il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Votre Excellence se trompe dans le jugement qu'elle porte sur la nation française. Vous en êtes resté à ce qu'elle était en 1814, et vous la jugez d'après les vers de quelques poètes ou les écrits de quelques journaux. Aujourd'hui, les Français sont bien différents. Grâce à la prospérité de l'Empire, tous les esprits sont tournés à la spéculation, aux affaires, aux arts ; chacun cherche à augmenter la somme de son bien être et de ses jouissances, et songe bien plus à ses intérêts particuliers qu'à sa gloire. On est tout prêt à proclamer en France la fraternité des peuples. Voyez l'Angleterre ! Cette haine séculaire qui divisait la France et l'Angleterre, qu'est elle devenue ? Les Anglais ne sont-ils pas aujourd'hui nos meilleurs amis ? Il en sera de même pour l'Allemagne, si vous vous montrez généreux, si des rigueurs intempestives ne viennent pas ranimer des passions éteintes.”

M. DE BISMARCK

“ Je vous arrête ici, général. Non, la France n'est pas changée, c'est elle qui a voulu la guerre, et c'est pour flatter cette manie populaire de la guerre, dans un intérêt dynastique, que l'empereur Napoléon III est venu nous provoquer. Nous savons bien que la partie raisonnable et saine de la France ne poussait pas à la guerre ; néanmoins, elle en a accueilli l'idée volontiers. Nous savons bien que ce n'était pas l'armée non plus qui nous était le plus hostile ; mais la partie de la France qui poussait à la guerre, c'est celle qui fait et défait les gouvernements. Chez vous, c'est la populace, ce sont aussi les journaliers ; ce sont ceux-là que nous voulons punir. Il faut pour cela que nous allions à Paris. Qui sait ce qui va se passer ? Peut-être se formera-t-il chez vous un de ces gouvernements qui ne respectent rien, qui fait des lois à sa guise, qui ne reconnaît pas la capitulation que vous aurez signée pour l'armée, qui forcera peut-être les officiers à violer les promesses qu'ils nous auraient faites, car on voudra sans doute se défendre à tout prix.

“ Nous savons bien qu'en France on forme vite des soldats, mais de jeunes soldats ne valent pas des soldats aguerris, et, d'ailleurs, ce qu'on n'improvise pas, c'est un corps d'officiers, ce sont même les sous-officiers.

“ Nous voulons la paix, mais une paix durable et dans des conditions que je vous ai déjà dites ; pour cela, il faut que nous mettions la France dans l'impossibilité de nous résister. Le sort des batailles nous a livré les meilleurs soldats, les meilleurs officiers de l'armée française. Les mettre gratuitement en liberté pour nous exposer à les voir de nouveau marcher contre nous, ce serait folie, ce serait prolonger la guerre, et l'intérêt de nos peuples s'y oppose.

“ Non, général, quel que soit l'intérêt qui s'attache à votre position, quelque flatteuse que soit l'opinion que nous avons de votre armée, nous ne pouvons acquiescer à votre demande et changer les premières conditions qui vous ont été faites.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Eh bien, il m'est également impossible à moi, de signer une telle capitulation ; nous recommencerons alors la bataille...”

LE GÉN. CASTELNAU

“ Je crois l'instant venu de transmettre le message de l'empereur.”

M. DE BISMARCK

“ Nous vous écoutons, général.”

LE GÉN. CASTELNAU

“ L'empereur m'a chargé de faire remarquer à Sa Majesté le roi de Prusse qu'il lui avait envoyé son épée sans condition et s'était personnellement rendu absolument à sa merci, mais qu'il n'avait agi ainsi que dans l'espérance que le roi serait touché d'un si complet abandon, qu'il saurait l'apprécier, et qu'en considération il voudrait bien accorder à l'armée française une capitulation plus honorable et telle qu'elle y a droit pour son courage.”

M. DE BISMARCK

“ Est-ce tout ? ”

LE GÉN. CASTELNAU

“ Oui.”

M. DE BISMARCK

“ Mais quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon III ? Est-ce l'épée de la France ou son épée à lui ? Si c'est celle de la France, les conditions peuvent être singulièrement modifiées, et votre message aurait un caractère des plus graves ? ”

LE GÉN. CASTELNAU

“ C'est seulement l'épée de l'empereur.”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ En ce cas, cela ne change rien aux conditions. L'empereur obtiendra pour sa personne tout ce qu'il lui plaira de demander.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Nous recommencerons la bataille...”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ La trêve expire demain à quatre heures du matin. A quatre heures précises j'ouvrirai le feu.”

M. DE BISMARCK

“ Oui, général, vous avez de vaillants et d'héroïques soldats, je ne doute pas qu'ils ne fassent demain des prodiges de valeur et ne nous causent des pertes sérieuses ; mais à quoi cela servirait-il ? Demain soir, vous ne serez pas plus avancé qu'aujourd'hui, et vous aurez seulement sur la conscience le sang de vos soldats et des nôtres que vous aurez fait couler inutilement. Qu'un moment de dépit ne vous fasse pas rompre la conférence ; M. le général de Moltke va vous convaincre, je l'espère, que tenter de résister serait folie de votre part.”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ Je vous affirme de nouveau qu'une percée ne pourra réussir, quand même vos troupes seraient dans les meilleures conditions possibles ; car, indépendamment de la grande supériorité numérique de mes hommes et de mon artillerie, j'occupe des positions d'où je puis brûler Sedan dans quelques heures. Ces positions commandent toutes les issues par lesquelles vous pouvez essayer de sortir du cercle où vous êtes enfermés, et sont tellement fortes qu'il est impossible de les enlever.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Oh, elles ne sont pas aussi fortes que vous voulez le dire, ces positions ! ”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ Vous ne connaissez pas la topographie des environs de Sedan, et voici un détail bizarre qui peint bien votre nation présomptueuse et inconséquente. A l'entrée

de la campagne, vous avez fait distribuer à tous vos officiers des cartes de l'Allemagne, alors que vous n'aviez pas le moyen d'étudier la géographie de votre pays, puisque vous n'avez pas les cartes de votre territoire. Eh bien, moi, je vous dis que nos positions sont, non seulement très fortes, mais formidables et inexpugnables.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Je profiterai, général, de l'offre que vous avez bien voulu me faire au début de la conférence, j'enverrai un officier voir ces forces formidables dont vous me parlez, et à son retour je verrai et prendrai décision.”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ Vous n'enverrez personne, c'est inutile. Vous pouvez me croire, et d'ailleurs vous n'avez pas longtemps à réfléchir, car il est minuit ; c'est à quatre heures du matin qu'expire la trêve, et je ne vous accorderai pas un instant de sursis.”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Pourtant vous devez bien comprendre que je ne puis prendre seule une telle décision. Il faut que je consulte mes collègues. Je ne sais où les trouver tous à cette heure dans Sedan, et il me sera impossible de vous donner une réponse pour quatre heures. Il est donc indispensable que vous m'accordiez une prolongation de trêve.”

Le comte de Bismarck alors se pencha alors à l'oreille du général de Moltke qui consentit enfin à attendre jusqu'à neuf heures du matin la réponse du général de Wimpffen.

Elle fut ce qu'on sait.

LE CAFÉ

Le café provient originairement de l'Abyssinie où il croît à l'état sauvage en grande profusion et a été en usage depuis les temps les plus reculés ; il est maintenant naturalisé dans toutes les contrées des tropiques. La région productive est fort étendue, elle comprend le Brésil, Java, Ceylon, Sumatra, la Côte occidentale de l'Inde, l'Arabie, l'Abyssinie, les Indes occidentales, l'Amérique centrale, le Venezuela, la Guyane, le Pérou, la Bolivie, le Mexique et quelques îles du Pacifique. Le café est une plante verte à feuilles opposées et luisantes portant des fleurs blanches odoriférantes qui croissent en grappes aux aisselles des feuilles. Il atteint une hauteur de 20 pieds, mais à l'état cultivé, il est tenu à une hauteur de 5 pieds, afin d'augmenter sa fécondité. Les graines sont élevées en serres, transplantées et placées en lignes. Elles commencent à donner des fruits à la troisième année et atteignent leur maturité à 5 ans ; les arbres portent pendant 20 ans.

Conseil.—Mettons sous nos animaux d'abondantes litières pour imber tous les liquides. Rappelons-nous que les engrais liquides sont beaucoup plus considérables, et encore plus précieux, que les déjections solides.

Si nos pailles ne suffisent pas, prenons pour litière, des joncs, des fougères, de la sciure de bois, des feuilles, de la terre de savane bien sèche, etc. Si toutes ces choses nous manquent, mettons dans nos étables, pendant l'été, de la terre ordinaire (autre que du sable), mais parfaitement sèche, qui imbibera une quantité prodigieuse d'engrais liquides.

Une autre grande perte d'engrais, dans notre pays, c'est celle de laisser trop pourrir le fumier, ou de l'étendre sur les pâturages dans les grandes chaleurs de l'été. Le fumier peut être étendu avec grand avantage sur les pièces, à la suite des récoltes, et avant les labours d'automne ; mais il est préférable de le faire quand le soleil n'est pas ardent, et que l'herbe peut recouvrir presque immédiatement le fumier. Des terres ainsi fumées et labourées, à l'automne, s'ameubliront et donneront l'année suivante, d'excellentes récoltes de patates ou de blé-dinde. Des patates cultivées dans de telles conditions seront moins sujettes à pourrir.

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Les cultivateurs en 1780.—L'homme était à la charrue ; la femme à l'étable ; le garçon à la grange ; la fille filait, et tous les comptes étaient payés.

Les cultivateurs en 1880.—Le mari est au marché ; la femme est fatiguée ; la fille est endimanchée ; le fils frotte le harnais argenté et fait reluire le *quatre roues* ; les hypothèques vont leur train, jusqu'à ce que la propriété soit mangée.

A nos lecteurs de dire jusqu'à quel point cette boutade peut s'appliquer à quelques-unes de leurs connaissances.

LA PROPRETÉ DU CORPS

La propreté du corps est la mère de la santé. Il n'est pas d'adage plus vrai. Sans doute la propreté ne produit pas toujours la santé, mais c'est un puissant moyen de la conserver et de la recouvrer. La preuve en est facile. La peau qui enveloppe notre corps est poreuse, et c'est par les pores que la transpiration se fait. C'est ordinairement par les pores que les miasmes s'exhalent. Or, lorsqu'ils sont fermés par la saleté, la transpiration et les miasmes restent concentrés dans l'intérieur du corps et deviennent le germe d'une foule de maladies.

Par ce simple exposé, on sent la nécessité urgente où l'homme est de se laver souvent. Les médecins les plus distingués par leurs talents sont d'avis que nous devons prendre un bain tous les huit jours, en été comme en hiver, afin de conserver notre santé et de nous préserver de bien des maladies. Dans les localités où il y a des bains publics, la chose est facile. A défaut de ces bains, qu'on se procure un baquet, qu'on y trempe une serviette et qu'on se lave le corps pendant un quart d'heure : ce lavage suffit. Dans l'hypothèse qu'on trouve l'eau trop froide en hiver, qu'on la fasse tiédir. Il est à remarquer ici que les lotions d'eau froide tonifient le corps, le soulagent, le rendent actif et léger.

On sait que l'éléphant a une mémoire extraordinaire, et qu'il n'oublie jamais le mal qu'on lui a fait. Un écrivain, qui a voyagé dans les Indes, rapporte qu'un riche Anglais chez qui il passa plusieurs semaines, avait un éléphant des plus intelligents. Un jour, l'un des hommes employés sur la propriété donna à l'éléphant une beurrée de moutarde. L'animal ne put jamais oublier cette injure. Longtemps après, voyant l'homme sur le bord d'un ruisseau profond, il le jeta dedans et le tenait au fond de l'eau pour l'empêcher d'échapper, lorsque le maître arriva à temps pour le sauver. Le pauvre homme fut obligé de quitter le service du riche Anglais pour conserver sa vie.

Le même auteur raconte que cet éléphant allait à la pêche avec les enfants de son ami et qu'il pêchait lui-même, tirait habilement les poissons de l'eau et se hâtait de faire mettre l'appât à sa ligne par les enfants. Lorsque le gentleman Anglais partait pour voyage, sa femme et ses enfants n'avaient à craindre ni les hommes ni les bêtes féroces. L'éléphant s'installait à la porte de la maison, la gardait jour et nuit, et avait l'œil sur les enfants. Un jour qu'il se promenait dans la campagne avec les enfants sur son dos, cueillant des fruits pour eux et les couvrant de feuilles et de fleurs, un tigre énorme arriva en rugissant. L'éléphant plaça les enfants entre ses énormes pattes, se mit en défense et, laissant approcher la bête féroce, lui cassa les reins d'un coup de trompe.

En chemin de fer :

Premier voyageur (à son voisin de face.)

—C'est curieux ; monsieur, mais il me semble que j'ai déjà eu l'honneur de vous rencontrer quelque part....

Deuxième voyageur (avec un sourire aimable.)

—C'est ce que je me disais de mon côté.

—Ne serais-ce pas à Rouen ?

—Non. Je n'y suis jamais allé.

—Ni moi non plus !

LA QUESTION TUNISIENNE

Les trois hommes dont le nom a été le plus souvent prononcé depuis que la question tunisienne a pris les proportions importantes d'un conflit entre le gouvernement du bey et le gouvernement français, sont bien ceux dont nous publions aujourd'hui le portrait.

Mais si, pour satisfaire la curiosité publique, nous représentons ces trois personnalités diverses, ce n'est pas au même titre; car nous n'avons à rendre hommage ici qu'au consul français à Tunis, qui défend, depuis plus de six ans, nos intérêts avec un zèle et une sagesse qui font le plus grand honneur à son patriotisme éclairé et à sa sagacité diplomatique. C'est surtout contre son collègue d'Italie, dont tous les actes ont eu pour but, depuis plusieurs années, de détruire l'influence de la France dans la Régence, que M. Roustan a eu le plus à lutter, Mohamed-



M. ROUSTAN, consul général de France à Tunis.

ès-Sadok et son ministre favori, Moustapha-ben-Ismaël, suivant de point en point les conseils intéressés du représentant de l'Italie, au grand détriment de notre pays.

L'expédition contre les Kroumirs qui menacent sans cesse nos frontières, et dont le bey n'a su ni voulu nous délivrer, en faisant cesser un antagonisme qui ne pouvait se prolonger sans nous humilier, amènera sans nul doute une solution où la France trouvera les garanties et le respect auxquels elle a droit, non seulement au Bardo, mais dans tout le territoire qui en dépend.

A chacun des personnages que nous représentons la responsabilité des faits qui vont s'accomplir.

On sait que nous sommes en mesure de faire suivre au public les opérations militaires qui ont commencé; nous recommandons à cet effet la carte détaillée qui termine ce numéro, l'un des premiers envois de M. Dick, notre envoyé spécial à la suite de l'expédition de Tunisie.



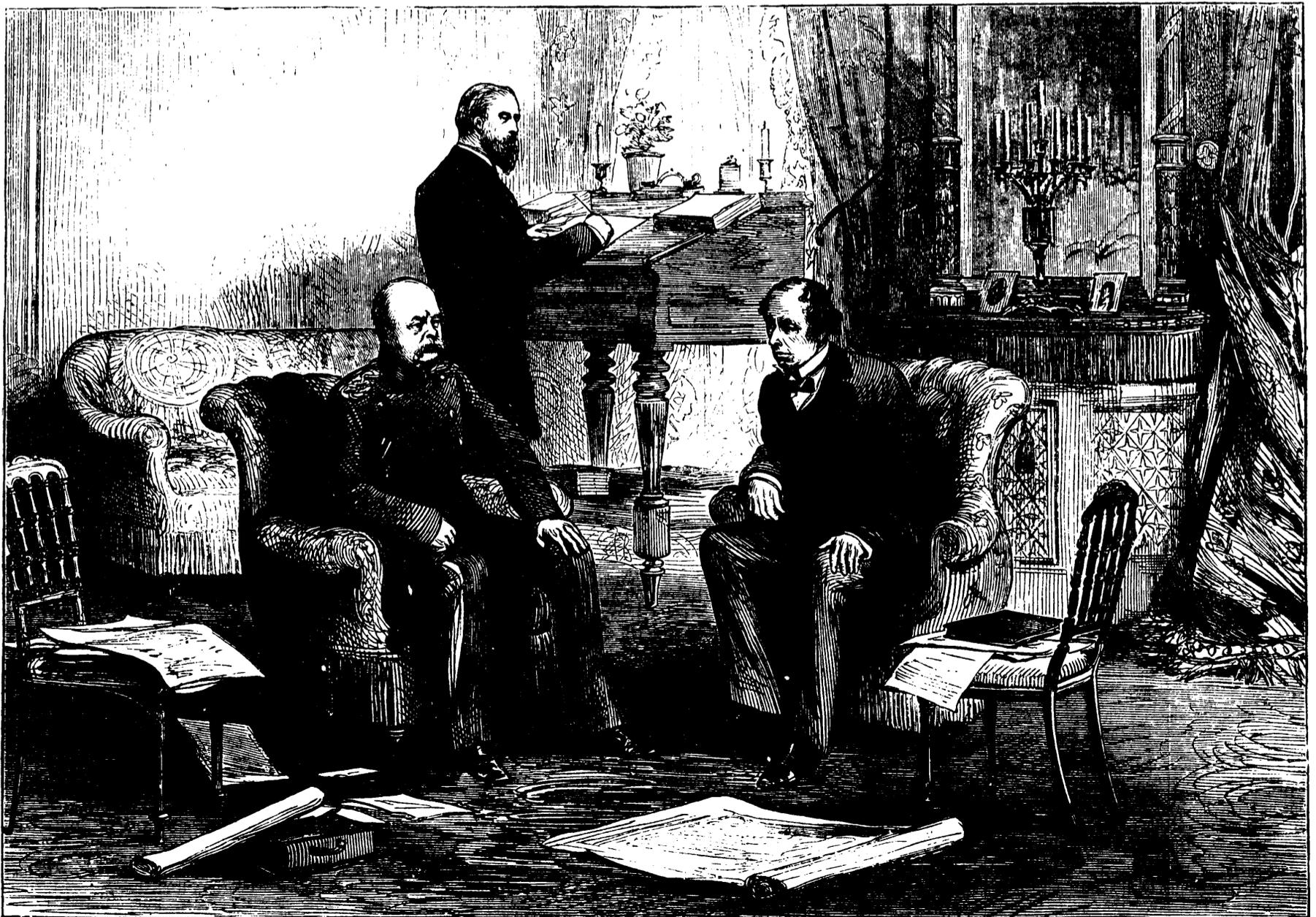
MOUSTAPHA-BEN-ISMAEL, premier ministre du bey.



M. MACCIO, consul général d'Italie à Tunis.



M. DISRAELI, IL Y A 50 ANS



VISITE DE BISMARCK A LORD BECONSFIELD A BERLIN EN 1878

UN CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XVIII

DIVERS INCIDENTS

Pendant huit jours, l'embarcation dérivait, sous l'impulsion du courant, dans les conditions qui ont été relatées. Aucun incident de quelque importance ne se produisit. Sur un espace de plusieurs milles, la rivière baignait la lisière de forêts superbes; puis, le pays, dépouillé de ces beaux arbres, laissait les jungles s'étendre jusqu'aux limites de l'horizon.

Si les indigènes manquaient à cette contrée—ce dont Dick Sand ne songeait nullement à se plaindre—les animaux du moins y foisonnaient. C'étaient des zèbres qui jouaient sur les rives, des élans, des "caamas," sortes d'antilopes extrêmement gracieuses, qui disparaissaient avec la nuit pour faire place aux léopards, dont on entendait les hurlements, et même aux lions, qui bondissaient dans les hautes herbes. Jusqu'alors, les fugitifs n'avaient aucunement eu à souffrir de ces féroces carnassiers, ni de ceux de la forêt, ni de ceux de la rivière.

Cependant, chaque jour, le plus ordinairement dans l'après-midi, Dick Sand se rapprochait d'une rive ou de l'autre, l'accostait, y débarquait et explorait les parties voisines de la berge.

Il fallait, en effet, renouveler la nourriture quotidienne. Or, dans ce pays privé de toute culture, on ne pouvait compter sur le manioc, le sorgho, le maïs, les fruits, qui forment l'alimentation végétale des tribus indigènes. Ces végétaux ne poussaient là qu'à l'état sauvage et n'étaient point comestibles. Dick Sand était donc forcé de chasser, bien que la détonation de son fusil pût lui attirer quelque mauvaise rencontre.

On faisait du feu en faisant tourner un bâtonnet dans une baguette de figuier sauvage, à la mode indigène, ou même à la mode simiesque, puisqu'on affirme que certains gorilles se procurent du feu de cette façon. Puis, on cuisait pour plus jours un peu de chair d'élan ou d'antilope. Dans la journée du 4 juillet, Dick Sand parvint même à tuer d'une seule balle un "pokou," qui lui donna une bonne réserve de venaison. C'était un animal long de cinq pieds, muni de longues cornes garnies d'anneaux, jaune-rouge de robe, ocellé de points brillants, blanc de ventre, et dont la chair fut trouvée excellente.

Il s'ensuit donc qu'en tenant compte de ces débarquements presque quotidiens et des heures de repos qu'il fallait prendre pendant la nuit, le parcours, au 8 juillet, ne devait pas être estimé à plus de cent milles. C'était considérable, pourtant, et déjà Dick Sand se demandait jusqu'où l'entraînerait cette rivière interminable, dont le cours n'absorbait encore que de minces tributaires et qui ne s'élargissait pas sensiblement. Quant à sa direction générale, après avoir été longtemps nord, elle s'infléchissait alors vers le nord-est.

En tout cas, cette rivière fournissait aussi sa part de nourriture. De longues lianes, armées d'épines en guise d'hameçon, rapportèrent quelques-uns de ces "sandjikas," très délicats au goût, qui, une fois boucanés, se transportent aisément dans toute cette région, des "uskas" noirs assez estimés, des "monndés" à têtes larges, dont les gencives ont pour dents des crins de brosse, des petits "dagalas," amis des eaux courantes, appartenant au genre clupe, et qui rappellent les "whitebais" de la Tamise.

Dans la journée du 9 juillet, Dick Sand eut à faire preuve d'un extrême sang froid. Il était seul à terre, à l'affût d'un caama dont les cornes se montraient au-dessus d'un taillis, et il venait de le tirer, lorsque bondit, à trente pas, un formidable chasseur qui, sans doute, venait réclamer sa proie, et n'était pas d'humeur à l'abandonner.

C'était un lion de grande taille, de ceux que les indigènes appellent "kamos," et non de cette espèce sans crinière, dite "lion du Nyasit." Celui-là mesurait cinq pieds de haut, — une tête formidable.

Du bond qu'il avait fait, le lion était tombé sur le caama que la balle de Dick venait de jeter à terre, et qui, plein de vie encore, palpitait en criant sous la patte du terrible animal.

Dick Sand, désarmé, n'avait pas eu le temps de glisser une seconde cartouche dans sa carabine.

Du premier coup, le lion l'avait aperçu, mais il se contenta d'abord de le regarder.

Dick Sand fut assez maître de lui pour ne pas faire un mouvement. Il se souvint qu'en pareille circonstance l'immobilité peut être le salut. Il ne tenta pas de recharger son arme, il n'essaya même pas de fuir.

Le lion le regardait toujours de ses yeux de chat, rouges et lumineux. Il hésitait entre deux proies, celle qui remuait et celle qui ne remuait pas. Si le caama ne se fût pas tordu sous la griffe du lion, Dick Sand eût été perdu.

Deux minutes s'écoulèrent ainsi. LE LION

REGARDAIT DICK SAND, et Dick Sand regardait le lion, sans même remuer ses paupières.

Et alors, d'un superbe coup de gueule, le lion, enlevant le caama tout pantelant, l'emporta comme un chien eût fait d'un lièvre, et battant les arbustes de sa formidable queue, il disparut dans le haut taillis.

Dick Sand demeura immobile quelques instants encore, puis quitta la place, et, ayant rejoint ses compagnons, il ne leur dit rien du danger auquel son sang-froid lui avait permis d'échapper. Mais si, au lieu de dériver à ce rapide courant, les fugitifs avaient dû passer à travers les plaines et les forêts fréquentées par de semblables fauves, peut-être, à l'heure qu'il est, ne compterait-on plus un seul des naufragés du *Pilgrim*.

Cependant, si le pays était inhabité alors, il ne l'avait pas toujours été. Plus d'une fois, sur certaines dépressions du terrain, on aurait pu retrouver des traces d'anciens villages. Un voyageur, habitué à parcourir ces régions, ainsi que l'a fait David Livingstone, ne s'y fût pas trompé. A voir ces hautes palissades d'euphorbes qui survivaient aux huttes de chaume, et ce fougier sacré, isolément dressé au milieu de l'enceinte, il eût affirmé qu'une bourgade s'était élevée là. Mais, suivant l'usage des indigènes, la mort d'un chef avait suffi pour obliger les habitants à abandonner leur demeure, et à la transporter en un autre point du territoire.

Peut-être aussi, dans cette contrée que traversait la rivière, des tribus vivaient-elles sous terre comme en d'autres parties de l'Afrique. Ces sauvages, placés au dernier degré de l'humanité, n'apparaissent que la nuit hors de leurs trous, comme des animaux hors de leur tanière, et les uns eussent été aussi redoutables à rencontrer que les autres.

Quant à douter que ce fût bien ici le pays des antropophages, Dick Sand ne le pouvait pas. Trois ou quatre fois, dans quelque clairière, au milieu de cendres à peine refroidies, il trouva des ossements humains à demi calcinés, restes de quelque horrible repas. Or, ces cannibales du haut Kazonndé, une funeste chance pouvait les amener sur ces berges, au moment où Dick Sand y débarquait. Aussi ne s'arrêta-t-il plus sans grande nécessité, et non sans avoir fait promettre à Hercule qu'à la moindre alerte l'embarcation serait repoussée au large. Le brave noir l'avait promis, mais, lorsque Dick Sand prenait pied sur la rive, ce n'était pas sans peine qu'il cachait sa mortelle inquiétude à Mrs. Weldon.

Pendant la soirée du 10 juillet, il fallut doubler de prudence. Sur la droite de la rivière s'élevait un village d'habitations lacustres. L'élargissement du lit avait formé là une sorte de lagon, dont les eaux baignaient une trentaine de huttes bâties sur pilotis. Le courant s'engageait sous ces huttes, et l'embarcation devait l'y suivre, car, vers la gauche, la rivière, semée de roches, n'était pas praticable.

Or, le village était habité. Quelques feux brillaient au-dessus des chaumes. On entendait des voix qui semblaient tenir du rugissement. Si par malheur, ainsi que cela arrive fréquemment, des filets étaient tendus entre les pilotis, l'éveil pourrait être donné pendant que la pirogue cherchait à forcer le passage.

Dick Sand, à l'avant, baissant la voix, donnait des indications pour éviter tout choc contre ces substructions vermoulues. La nuit était claire. On y voyait assez pour se diriger, mais assez aussi pour être vu.

Il y eut un terrible instant. Deux indigènes, qui causaient à haute voix, étaient accroupis au ras de l'eau sur des pilotis, entre lesquels le courant entraînait l'embarcation, dont la direction ne pouvait être modifiée à travers une passe fort étroite. Or, ne la verraient-ils pas, et, à leurs cris, ne devait on pas craindre que toute la bourgade ne s'éveillât?

Un espace de cent pieds au plus restait à parcourir, lorsque Dick Sand entendit les deux indigènes s'interpeller plus vivement. L'un montrait à l'autre l'amas herbeux qui dérivait, et menaçait de déchirer les filets de lianes qu'ils étaient occupés à tendre en ce moment.

Aussi, tout en les relevant en grande hâte, appelèrent-ils, afin qu'on vint les aider.

Cinq ou six autres noirs dégringolèrent aussitôt le long des pilotis et se postèrent sur les poutres transversales qui les reliaient, en jetant des clameurs dont on ne peut se faire une idée.

Dans la pirogue, au contraire, silence absolu, si ce n'est quelques ordres de Dick Sand données à voix basse; immobilité complète, si ce n'est un mouvement de va-et-vient du bras droit d'Hercule, manœuvrant la godille; parfois, un grondement sourd de Dingo, dont Jack comprimait les deux mâchoires avec ses petites mains; ou dehors, le murmure du courant qui se brisait aux pilotis; puis, au-dessus, les cris de bêtes fauves des cannibales.

Les indigènes, cependant, halaienit rapidement leurs filets. S'ils étaient relevés à temps, l'embarcation passerait, sinon elle s'y embarras-

serait, et c'en était fait de tous ceux qui dériveraient avec elle! Quant à modifier ou à suspendre sa marche, Dick Sand le pouvait d'autant moins que le courant, plus fort sous cette substruction rétrécie, l'entraînait plus rapidement.

En une demi-minute, la pirogue fut engagée entre les pilotis. Par une chance inouïe, un dernier effort des indigènes avait relevé les filets.

Mais, en passant, ainsi que l'avait craint Dick Sand, l'embarcation fut dépouillée d'une partie des herbes qui flottaient sur son flanc droit.

Un des indigènes poussa un cri. Avait-il eu le temps de reconnaître ce que cachait ce chaume, et venait-il d'avertir ses camarades?... C'était plus que probable.

Dick Sand et les siens étaient déjà hors de portée, et, en quelques instants, sous l'impulsion de ce courant transformé en une sorte de rapide, ils avaient perdu de vue la bourgade lacustre.

—A la rive gauche! commanda Dick Sand par prudence. Le lit est redevenu praticable!

—A la rive gauche, répondit Hercule, en donnant un vigoureux coup de godille.

Dick Sand vint se placer près de lui et observa la surface des eaux que la lune éclairait vivement. Il ne vit rien de suspect. Pas une pirogue ne s'était mise à sa poursuite. Peut-être ces sauvages n'en avaient-ils pas, et, lorsque le jour se leva, aucun indigène n'apparaissait, ni sur la rivière, ni sur ses berges. Toutefois, et par surcroît de précaution, l'embarcation tint constamment la rive gauche.

Pendant les quatre jours suivants, du 11 au 14 juillet, Mrs. et ses compagnons ne furent pas sans remarquer que cette portion du territoire s'était modifiée sensiblement. Ce n'était plus seulement un pays désert, mais le désert lui-même, et on aurait pu le comparer à ce Kalahari, exploré par Livingstone pendant son premier voyage. Le sol aride ne rappelait en rien les fertiles campagnes de la haute contrée.

Et toujours cette interminable rivière, à laquelle on pouvait bien donner le nom de fleuve, puisqu'il semblait qu'elle dû aboutir à l'Atlantique même!

La question de nourriture, en cet aride pays, devint difficile à résoudre. Il ne restait plus rien des réserves précédentes. La pêche donnait peu, la chasse ne rapportait plus rien. Elans, antilopes, pokous et autres animaux n'auraient pas trouvé à vivre dans ce désert, et avec eux avaient aussi disparu les carnassiers.

Aussi les nuits ne retentissaient-elles plus des rugissements accoutumés. Ce qui troublait uniquement leur silence, c'était ce concert des grenouilles, que Cameron compare au bruit des ca-fats qui calfatent, des riveurs qui vivent, des foreurs qui forent dans un chantier de construction navale.

La campagne, sur les deux rives, était plate et dépouillée d'arbres jusqu'aux lointaines collines qui la limitaient dans l'est et dans l'ouest. Les euphorbes y poussaient seuls et à profusion, — non de ces euphorbiacées qui produisent la casave ou farine de manioc, mais de celles dont on ne tire qu'une huile qui ne peut servir à l'alimentation.

Il fallait, cependant, pourvoir à la nourriture. Dick Sand ne savait comment faire, quand Hercule lui rappela fort à propos que les indigènes mangeaient souvent de jeunes pousses de fougères et cette moelle que contient la tige du papyrus. Lui-même, pendant qu'il suivait à travers la forêt la caravane d'Ibn Hamis, avait été plus d'une fois réduit à cet expédient pour apaiser sa faim. Très heureusement, les fougères et les papyrus abondaient le long des berges, et la moelle, dont la saveur est sucrée, fut appréciée de tous — du petit Jack plus particulièrement.

Ce n'était qu'une substance peu reconfortante, cependant; mais, le lendemain, grâce au cousin Bénédicte, on fut mieux servi.

Depuis la découverte de "l'Hexapode Bénédicte," qui devait immortaliser son nom, cousin Bénédicte avait repris ses allures. L'insecte mis en lieu sûr, c'est-à-dire piqué dans la coiffe de son chapeau, le savant s'était remis en quête pendant les heures de débarquement. Ce fut ce jour-là, en furetant dans les hautes herbes, qu'il fit lever un oiseau dont le ramage attira son attention.

Dick Sand allait le tirer, lorsque cousin Bénédicte s'écria :

—Ne tirez pas. Dick, ne tirez pas! Un oiseau pour cinq personnes, ce serait insuffisant!

—Il suffira à Jack, répondit Dick Sand, en ajustant une seconde fois l'oiseau qui ne se hâtait pas de s'en voler.

—Non! non! reprit cousin Bénédicte! Ne tirez pas. C'est un indicateur, et il va nous procurer du miel en abondance!

Dick Sand abaissa son fusil, estimant, en somme, que quelques livres de miel valaient mieux qu'un oiseau, et, aussitôt cousin Bénédicte et lui de suivre l'indicateur, qui, se posant en s'envolant tour à tour, les invitait à l'accompagner.

Ils n'eurent pas à aller loin, et, quelques minutes après, de vieux troncs cachés entre les euphorbes apparaissaient au milieu d'un intense bourdonnement d'abeilles.

Cousin Bénédicte eût peut-être voulu ne pas dépouiller ces industrieux hyménoptères "du fruit de leur travail"—ce fut ainsi qu'il s'exprima. Mais Dick Sand ne l'entendit pas ainsi. Il enfuma les abeilles avec des herbes sèches, et s'empara d'une quantité considérable de miel. Puis, abandonnant à l'indicateur les gâteaux de cire, qui forment sa part de profit, cousin Bénédicte et lui revinrent à l'embarcation.

Le miel fut bien reçu, mais c'eût été peu, en

somme, et tous auraient cruellement souffert de la faim, si, dans la journée du 12, la pirogue ne se fût pas arrêtée près d'une crique où pullulaient les sauterelles. C'était par myriades, sur deux et trois rangs, qu'elles couvraient le sol et les arbustes. Or, cousin Bénédicte, n'ayant pas manqué de dire que les indigènes se nourrissent fréquemment de ces orthoptères,—ce qui était parfaitement exact,—on fit main-basse sur cette manne. Il y avait de quoi en charger dix fois l'embarcation, et, grillées au-dessus d'un feu doux, ces sauterelles comestibles eussent paru excellentes, même à des gens moins affamés. Cousin Bénédicte, pour sa part, en mangea une notable quantité,—en soupirant, il est vrai —mais enfin il en mangea.

Néanmoins, il était temps que cette longue série d'épreuves morales et physiques prit fin. Bien que la dérive, sur cette rapide rivière, ne fût pas fatigante comme l'avait été la marche dans les premières forêts du littoral, la chaleur excessive du jour, les buées humides de la nuit, les attaques incessantes des moustiques, tout rendait très-pénible encore cette descente du cours d'eau. Il était temps d'arriver, et, cependant, Dick Sand ne pouvait encore assigner aucun terme à ce voyage! Durerait-il huit jours ou un mois? rien ne l'indiquait. Si la rivière eût couru franchement dans l'ouest, on se fût déjà trouvé sur la côte nord de l'Angola; mais la direction générale avait été plutôt nord, et l'on pouvait aller longtemps ainsi avant d'atteindre le littoral.

Dick Sand était donc extrêmement inquiet, lorsqu'un changement de direction se produisit soudain, dans la matinée du 14 juillet.

Le petit Jack était à l'avant de l'embarcation, et regardait à travers les chaumes, lorsqu'un grand espace d'eau apparut à l'horizon.

—La mer! s'écria-t-il.

A ce mot, Dick Sand tressaillit et vint près du petit Jack.

—La mer! répondit-il. Non, pas encore, mais du moins un fleuve qui court vers l'ouest, et dont cette rivière n'était qu'un affluent! Peut-être est-ce le Zaire lui-même!

—Dieu t'entende, Dick! répondit M. Weldon.

Oui! car, si c'était ce Zaire ou Congo que Stanley devait reconnaître quelques années plus tard, il n'y aurait plus qu'à descendre son cours pour atteindre les bourgades portugaises de l'embouchure. Dick Sand espéra qu'il en serait ainsi, et il était fondé à le croire.

Pendant les 15, 16, 17 et 18 juillet, au milieu d'un pays moins aride, l'embarcation dérivait sur les eaux argentées du fleuve. Toutefois, mêmes précautions prises, et ce fut toujours un amas d'herbes que le courant sembla entraîner à la dérive.

Encore quelques jours, sans doute, et les survivants du *Pilgrim* verraient le terme de leurs misères. La part de dévouement serait alors faite à chacun, et si le jeune novice n'en revendiquait pas la plus grande, Mrs. Weldon aurait bien la revendiquer pour lui.

Mais, le 18 juillet, pendant la nuit, il se produisit un incident, qui allait compromettre le salut de tous.

Vers trois heures du matin, un bruit lointain, très-sourd encore, se fit entendre dans l'ouest. Dick Sand, très-anxieux, voulut savoir ce qui produisait ce bruit. Pendant que Mrs. Weldon, Jack et cousin Bénédicte dormaient au fond de l'embarcation, il appela Hercule à l'avant et lui recommanda d'écouter avec la plus grande attention.

La nuit était calme. Pas un souffle n'agitait les couches atmosphériques.

—C'est le bruit de la mer! dit Hercule, dont les yeux brillèrent de joie.

—Non, répondit Dick Sand, qui secoua la tête.

—Qu'est-ce donc? demanda Hercule.

—Attendez le jour, mais veillons avec le plus grand soin.

Sur cette réponse, Hercule retourna à l'arrière.

Dick Sand resta posté à l'avant. Il écoutait toujours. Le bruit s'accroissait. Ce fut bientôt comme un rugissement éloigné.

Le jour parut, presque sans aube. En aval, au-dessus du fleuve, à un demi-mille environ, une sorte de nuage flottait dans l'atmosphère. Mais ce n'étaient pas là des vapeurs, et cela ne fut que trop évident, lorsque, sous les premiers rayons solaires qui se réfléchirent en les traversant, un admirable arc-en-ciel se développa d'une berge à l'autre.

—A la rive! s'écria Dick, dont la voix réveilla Mrs. Weldon. Il y a des cataractes! Ces nuages ne sont que de l'eau pulvérisée! A la rive, Hercule!

Dick Sand ne se trompait pas. En aval, le sol manquait de plus de cent pieds au lit du fleuve, dont les eaux se précipitaient avec une superbe mais irrésistible impétuosité. Un demi-mille encore, et l'embarcation eût été entraînée dans l'abîme.

(La fin au prochain numéro.)

DÉMÉNAGEMENT.—L. J. A. Surveyer a transporté son stock de FERONNERIE, POELE, etc., de la rue Craig au No. 188, rue Notre-Dame, (vis-à-vis la partie ouest du palais de justice.)

Reçu et à recevoir un grand nombre d'articles nouveaux et utiles; on trouvera aussi les fameux SÉCHOIRS A RIDEAUX, patente de Gilray, et aussi ESCABEAUX patentés, etc. L. J. A. Surveyer, 188, rue Notre-Dame (Enseigne du Cadenas d'or.)

UN EX-VOTO

“ La légende raconte que dans un petit hameau qui avoisine Pibrac, près de Toulouse, naquit vers l'an 1579, Germaine Cousin qui entra dans la vie pauvre, orpheline, sous le joug d'une marâtre qui, ne pouvant la souffrir près d'elle, l'envoyait toujours seule au loin à la garde d'un maigre troupeau de moutons. Un jour, se rendant à l'église, elle trouva le ruisseau qu'elle traversait habituellement, grossi par un violent orage de la veille, opposant à la pieuse fille un obstacle infranchissable ; mais quel ne fut pas l'étonnement des voisins qui se trouvaient là, quand ils virent les eaux du ruisseau se séparer pour ouvrir un passage à la bergère. La marâtre accourut aussitôt et dans sa colère voulut ouvrir violemment le tablier dans lequel Germaine cachait, disait-elle, le pain qu'elle lui volait pour le porter à des étrangers ; en ce moment même, l'horrible mégère levait son bâton sur la malheureuse enfant, mais au lieu du pain, on vit tomber sur la neige qui recouvrait alors la terre, une brassée de fleurs fraîches et parfumées.”

* *

Le village de Pibrac était, il y a quelques années encore, le rendez-vous de nombreux pèlerins ; cet empressement des fidèles n'est plus le même, maintenant surtout que des richesses sans nombre et des ex-voto d'une valeur incomparable, viennent journellement s'entasser sur les grandioses et pittoresques hauteurs de Notre-Dame de Lourdes. Cependant, à de rares intervalles, une famille affligée entre dans la modeste église de Pibrac, soutenant un paralytique ou un enfant malade ; les paysans de nos contrées ont toujours le culte de leur bienheureuse sainte, et malgré son apparent abandon, ce pèlerinage a conservé le charme de sa très poétique légende. L'église de Pibrac, simple et de pauvre aspect, se compose d'une bâtisse carrée adossée au clocher triangulaire percé de trois ouvertures, d'où se détachent les cloches qui semblent des points noirs suspendus dans l'espace. A l'intérieur, au-dessus de l'autel, un tableau représente sainte Germaine gardant son troupeau et filant sa quenouille, agenouillée sur les marches d'une croix de pierre ; de tous les côtés reluisent les broderies des bannières laissées par les pèlerins en suite de leur visite. Enfin, à la droite du chœur, un grand trou béant en forme d'arceau renfermant la chaise de la sainte, couchée dans son tombeau de verre. Une multitude de cierges allumés brillent dans le fond sombre, comme de petites étoiles dans la nuit.

* *

Tout au bout de la vallée de Castillon, se dresse le hameau de Bethmalé, hissé comme un nid d'aigle sur les hauteurs du versant pyrénéen. De misérables cabanes servent d'abri à quelques familles de pâtres qui vivent là avec leurs chèvres. Dans le temps, un des colporteurs qui traversent ces contrées sauvages y aura sans doute laissé des gravures enluminées, représentant le miracle des fleurs de la bergère de Pibrac, car les habitants de ces montagnes en ont chacun une dans leur pauvre demeure. Un soir, les trois chèvres qui composaient l'unique troupeau d'une jeune fille qu'on appelait dans le pays la Magnago (la mignarde), rentrèrent seules, effarés et hélant d'une façon lamentable.

La Magnago était un adorable type des filles des montagnes, grande, élancée, aux attaches fines et souples. Sa beauté était absolue et dans toute la saveur d'une fleur sauvage ; le nez aquilin avait des frémissements d'inconsciente volupté, l'œil noir et profond, des caresses dans le regard, et sa bouche toujours souriante laissait voir une rangée de dents blanches et serrées. Pourtant une tristesse vague, une souffrance secrète languissait douloureusement l'expression de sa physionomie ; la pauvre fille se mourait lentement sous les attaques de l'épilepsie ! Elle tombait du haut-mal et était alors possédée du démon, comme on disait dans le pays ; ces beaux yeux faits pour aimer s'ouvraient

démesurément, cette bouche pour sourire bavait l'écume, et tout ce corps frêle et charmant se raidissait ou se tordait dans les spasmes hideux de l'épouvantable torture !

Elle vivait avec sa mère, retirées toutes deux dans un coin abandonné, cachées par les immenses solitudes de ce pays perdu !

Les chèvres de la Magnago bêlaient encore dans l'unique ruelle du village, quand on rapporta à la mère qui attendait devant la porte, accroupie et dans l'attitude du désespoir, le corps meurtri et inanimé de la jeune “ montagnole.”

Surprise à l'improviste par l'horrible mal, la malheureuse en se débattant était tombée dans un ravin, laissant sur les crêtes vives des rochers des lambeaux de sa chair et une rosée de sang aux feuilles des buissons !

Elle resta de longs jours alitée se torturant dans des souffrances infinies, n'ayant pour médecin que les soins de sa mère et pour tout remède que l'eau glacée du torrent.—Dans leurs ardentes prières les deux femmes avaient sans cesse les yeux fixés sur la grossière image de la bergère de Pibrac, qui leur semblait sortir de son petit cadre de bois noir accroché au-dessus de la misérable couche.—La bienheureuse sainte, il faut croire, eut pitié de sa compagne terrestre, car la convalescence arriva enfin suivie bientôt d'une entière guérison.

* *

On vit alors, le dimanche d'après, la Magnago et sa mère descendre la vallée, suivies d'une chèvre noire (la plus belle des trois) qu'elles allaient offrir à sainte Germaine de Pibrac,

Les souffrances avaient pâli la jeune fille sans toutefois altérer les traits de son délicieux visage merveilleusement encadré sous la cape rouge écarlate coupée par un large ruban de velours noir ; elle portait le costume si pittoresque des Bethmalaises, le jupon court serré haut à la taille avec une guimpe de cotonnade rouge frangée de petits liserés verts, piquée en pointe sur les deux épaules.

La descente jusqu'à Saint-Girons fut presque gaie, heureuse. La vallée déroulait ses immenses perspectives et ses longues allées de peupliers bordant les routes sur tout le parcours du chemin. Elles prenaient par des sentiers ignorés descendant les collines du haut desquelles l'horizon semblait s'abaisser.

Le Sabat roulait dans les profondeurs du ravin ses eaux claires et limpides retombant en franges d'argent aux chaussées des moulins avec un bruissement sourd ; des grappes de forêts obscurcies se détachaient au loin, et à l'horizon la cime des Pyrénées, dont les sommets glacés brillaient au firmament, disparaissait peu à peu.

* *

A la tombée du second jour, alors qu'elles marchaient dans la nuit presque désorientées suivant toujours le chemin de la plaine, la Magnago s'écria *mairé n'en podi cap més* (mère je n'en peux plus !) Le doute inquiet était venu déchirer son âme, car la triste attitude du mal qu'elle redoutait à chaque instant diminuait peu à peu son courage et ses forces—son esprit était plein d'idées de précipices affreux, de chutes, de gouffres béants qu'elle craignait à chaque pas de rencontrer : “ *Boli cap cagé !* ” (je ne veux pas tomber) s'écria-t-elle d'une voix sifflante. La chèvre, effrayée par ces cris, suivait en fuyant le long des clairières, allant et revenant sans cesse sur ses pas, projetant, sur la blancheur de la route éclairée par les rayons de la lune, son ombre portée qui s'allongeait démesurément avec des aspects bizarres et fantastiques.—La Magnago bondit alors sur les côtés du chemin et frémillante, affolée, recula aussitôt pour fuir cette grande ombre qui s'attachait à ses pas. Disparaissait-elle un instant, qu'elle s'épuisait en vains efforts pour regagner le sentier étroit qui la préserverait du précipice dans lequel elle se croyait tombée ! Vainement la mère voulut la prendre, la calmer ; la courageuse femme

dissimulait de son mieux l'épouvantable angoisse qui lui étreignait le cœur ; elle eut beau crier, implorer du secours, nul ne répondit à cet appel déchirant, dont les funèbres échos se mêlèrent à la plainte monotone de quelque oiseau de nuit ou aux aboiements lointains d'un chien de ferme !—La malheureuse tomba bientôt après, épuisée, haletante ; son sein se souleva avec des palpitations inégales, ses yeux déjà si grands s'ouvrirent encore davantage, comme ceux d'une morte, un filet d'écume sanguinolente ternit le carmin de ses lèvres crispées et sur son visage livide et blanc, comme l'astre qui l'éclairait, perlaient des gouttelettes de sueur plaquant aux tempes ses cheveux épars de petites ondulations sombres et humides.

La mère s'assit alors sur une tertre de la route déserte ; elle prit la Magnago dans ses bras, comme autrefois au temps où elle la nourrissait encore et se mit à la bercer en lui chantant un refrain du pays ; elle était si grande ainsi couchée sur les genoux de la vieille, que ses pieds nus et blancs de la poussière du chemin, touchaient la terre. Quelques instants après elle reposait enfin dans le silence de la nuit, à la radieuse clarté des étoiles qui scintillaient sous la voûte céleste !

* *

Le lendemain on reprit tristement la route, et soutenues par l'espérance et une foi ardente, elles se trouvèrent le soir sur une hauteur d'où l'on apercevait noyé dans les brumes du lointain, le modeste clocher de Pibrac.

Elles s'agenouillèrent alors, tendant les bras vers le *pays miraculeux* et attendirent sous une grange la première heure du jour, où elles pourraient enfin arriver au terme de leur douloureux voyage !

C'était le matin ; la brise caressait la terre encore assoupie, et dans les haies les oiseaux secouaient avec un bruissement d'ailes les perles liquides suspendues au duvet de leurs plumes. La nature souriait dans tous les coins ; les jardins avaient conservé leur fraîcheur sous les ardeurs d'humidité et la musique des airs s'éveillait autour des groupes de roses ! Le chèvrefeuille et le jasmin l'un à l'autre enlacés, couraient sur les vieilles murailles de terre jaunie, où poussent les fleurs des tournesols, ces amantes du soleil, tournant vers lui leur couronne d'or !—Comme tous les ans à pareille époque, on célébrait la fête de la patronne vénérée du pays. Les trois cloches sonnaient à toute volée, et des environs accouraient les jeunes filles portant des corbeilles de roses effeuillées qu'elles répandaient dans la petite église ouverte à tous, même aux oiseaux du bon Dieu ; les hirondelles y avaient caché des nids presque sous les corniches du maître-autel, et un moineau était venu fièrement se camper sur les rebords de pierre fondillée du grand bénitier, relevant sa petite tête à chaque gorgée après avoir trempé son bec noir dans l'eau sainte.

Le soleil donnait d'aplomb par les vitraux de couleur, répandant ses reflets irisés des violets, des rouges et des jaunes, sur le parvis de la chapelle littéralement jonché de fleurs, dont les haleines enbaumées se mêlaient au tiède parfum de l'encens.

Le saint office allait commencer, lorsqu'on entendit du dehors le tintement de la clochette de cuivre pendue au cou de la chèvre noire, qui suivait toujours la Magnago, s'avançant avec peine soutenue par sa mère, dont les regards ne quittaient pas la porte de l'église.

Quelques pas les en séparaient encore quand un cri déchirant se fit entendre ; la Magnago venait de tomber sous le porche même de l'entrée ; sa belle tête s'était brisée sur l'angle aigu d'une pierre, et la mort miséricordieuse lui épargna cette fois la crise suprême.

La raison affaiblie par tant d'horribles secousses, la mère hébétée, anéantie, n'eut pas sur le moment l'idée exacte du malheur qui venait de la frapper.

On l'éloigna de la morte, qu'on fit transporter dans la chapelle où elle reposa jusqu'au soir sous un amoncellement de verdure et de fleurs..... Le lendemain, la vieille reprenait le chemin de ses mon-

tagnes. “ La Magnago est maintenant au ciel, dit-elle, en jetant un dernier regard vers une fosse fraîchement comblée, et là-bas, là-haut, à Bethmale je serai encore plus près d'elle ! ”

Aujourd'hui, on peut voir dans le cimetière attendant l'église, où tous dorment ensemble, tous en paix, tous unis, l'Ex-voto de la pauvre trépassée, la chèvre noire, debout sur les pierres des tombes, broutant les pousses nouvelles et léchant une modeste croix de bois perdue dans les herbes et les menthes sauvages.

VICTOR CAPOUL.

LES JOURNAUX CANADIENS AUX ETATS-UNIS

La presse canadienne française aux Etats-Unis progresse d'une manière notable. Nous sommes d'autant plus fiers de ce résultat, qu'il nous démontre que les lecteurs ne leur manquent pas, et partant qu'ils devront profiter tôt ou tard des bons conseils qui y sont souvent donnés. Dans cette longue liste de journaux, nous voyons figurer avec honneur le *Jean-Baptiste*, le *Travailleur*, le *Courrier de Worcester*, le *Drapeau National*, le *Canadien de St-Paul* et le *Messageur*.

Le *Travailleur* se distingue par sa rédaction fort soignée et par l'abondance des renseignements qu'il nous apporte deux fois par semaine sur les principaux centres canadiens des Etats-Unis.

Le *Drapeau National*, publié à Glens' Fall, vient d'élargir son format, après deux années d'existence seulement. Preuve de prospérité.

Le *Jean-Baptiste* de Northampton, dans le Massachusetts, est un joli petit journal hebdomadaire, que nous lisons toujours avec plaisir.

Le *Messageur*, de Lewiston, a pour rédacteur un homme qui est resté Canadien-français et qui prouve par ses écrits qu'il aime le Canada et ses compatriotes.

Le suffrage unanime des Canadiens-français de Lewiston le portaient dernièrement aux honneurs municipales, en témoignage de la grande estime qu'ils lui portent et dont il est digne à tous égards.

Nous pourrions dans cette courte revue donner aussi des éloges aux journaux que nous mentionnons plus haut et à d'autres encore ; qu'il nous suffise de les féliciter tous de leur esprit d'entreprise et de leur patriotisme.—*Courrier du Canada*.

Préceptes de politesse dans la famille

Punissez sévèrement les enfants quand ils feront souffrir un animal, car on s'habitue à la cruauté tout aussi bien qu'à autre chose.

L'enfant cruel pour les animaux, le sera plus tard avec les hommes.

Si par faiblesse vous passez sur leurs caprices, leurs fautes et leurs sottises, vous perdrez bientôt toute l'autorité que vous avez sur eux, et ne vous en prenez qu'à vous s'ils deviennent de mauvais sujets.

Ne négligez rien, pas une occasion, pour leur former le cœur à toutes les vertus morales, telles que la bonté, la charité, la bienveillance, l'indulgence, etc.

Ce sont là, selon moi, les meilleures règles de politesse et de bon ton que vous puissiez leur donner, car tout le reste se compose de formules faciles à apprendre : il ne faut pour cela qu'un peu de mémoire.

Apprenez-leur à ne pas se taquiner ni se quereller entre eux ; à s'obliger et s'aimer mutuellement ; à ne pas se dénoncer les uns les autres.

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.



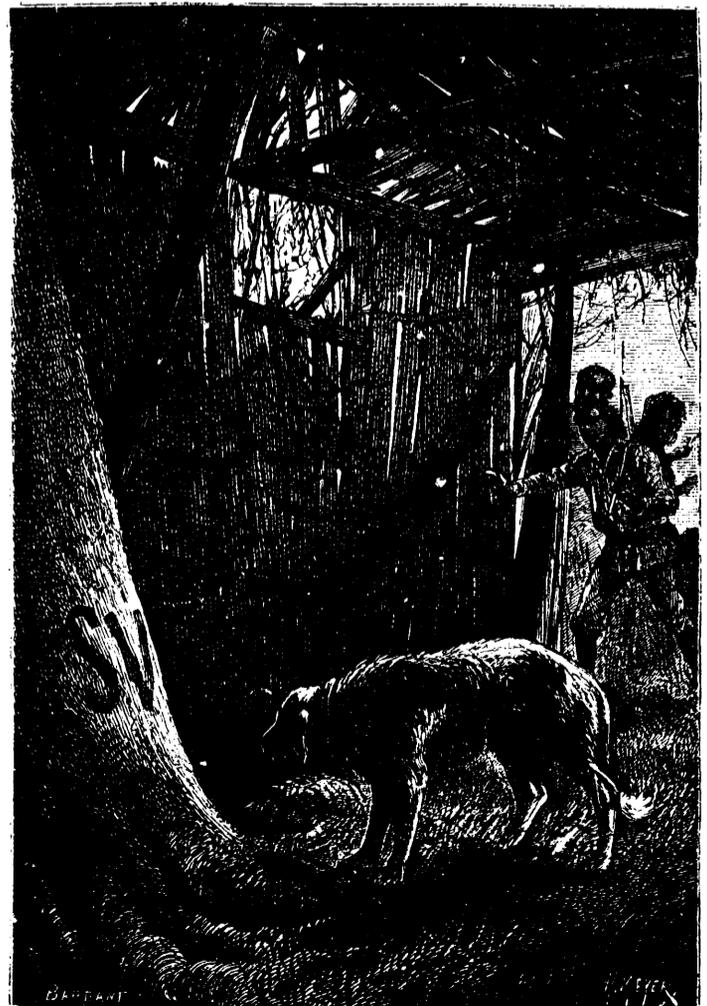
Les éléphants venaient se désaltérer



Le lion regardait Dick Sand



Les indigènes, cependant, halaient rapidement leurs filets



"Un homme est mort dans cette hutte"

GRAVURES DU FEUILLETON

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE

La rentrée des Chambres a eu lieu le 12. La Chambre des députés va siéger du mai au 31 juillet, pour être renouvelée totalement en septembre prochain. Quant au Sénat, il siégera encore en novembre et décembre de cette année, en même temps que la nouvelle Chambre, puis un tiers de ses membres amovibles sera soumis au renouvellement dans la première semaine de janvier 1882.

Des questions importantes seront discutées durant cette session. Mentionnons entr'autres :

La réforme électorale, c'est-à-dire la fameuse question du scrutin de liste ou d'arrondissement.

Les obligations militaires des séminaristes et des instituteurs.

La liberté des syndicats professionnels. La loi sur les garanties à exiger des établissements d'enseignement secondaire libre.

Ajoutons à cela quelques graves questions politiques, comme celles de la révision de la Constitution et de l'abrogation du Concordat, qui seront nécessairement discutées, car elles sont l'objet de rapports prêts à être mis en délibération.

Si nous passons au Sénat, nous trouvons un programme non moins chargé et comprenant des questions encore plus importantes que celles soumises à la Chambre, et qui, d'ailleurs, ont déjà été presque toutes discutées dans cette dernière :

1o. La seconde délibération sur la loi portant suppression de la lettre d'obédience et sur la loi de la gratuité de l'enseignement primaire ;

2o. La loi sur l'enseignement obligatoire et laïque ;

3o. La loi sur la presse ;

4o. La loi sur la réforme de la magistrature ;

5o. La loi sur la liberté d'association ;

6o. La loi sur l'avancement dans l'armée.

On peut donc s'attendre à des discussions orageuses.

Les événements se sont précipités à Tunis. Le dénouement était plus proche que nous le supposions, et il est radical. Le 12, les troupes françaises occupaient la station de la Manouba, qui fait face au palais du Bardo, où était le bey. A quatre heures après-midi, celui-ci a donné audience au général Bréard, qui lui a fait connaître ce que la France attendait de lui. Après un instant de réflexion, le bey a signé, trop heureux que sa déchéance ne fût pas l'une des conditions de la paix. Il conserve sa souveraineté et toutes ses dignités. Mais la France entretiendra un ministre résident à Tunis, chargé de veiller à l'exécution du traité. Elle aura le droit d'occuper militairement les positions qui seront jugées nécessaires à la sécurité de la frontière de terre et de mer.

Les traités existants avec les puissances étrangères seront maintenus, mais le bey s'interdit d'en contracter de nouveaux sans l'agrément de la France. Les agents diplomatiques français seront chargés des intérêts tunisiens à l'étranger. Le régime financier de la Régence sera réglé par la France de concert avec le bey. Enfin, il sera imposé aux tribus rebelles une indemnité de guerre garantie par le bey.

Ces résultats ont été communiqués le 13, au Sénat, par M. Jules Ferry, chef du cabinet, et ils ont été accueillis avec une satisfaction unanime. Ils ont également été approuvés par toute la presse.

ITALIE

Un nouveau ministère est formé, avec signor Sella pour chef et des hommes nouveaux pour membres. On ignore encore quelle action ce cabinet va prendre vis-à-vis de la France. Pour le moment, les radicaux de Florence ont adressé une supplique à Victor Hugo, pour dénoncer au poète la conduite du gouvernement français.

Une dépêche de Rome dit que le Pape vient de lancer une bulle concernant le système des paroisses, bulles qui s'appli-

querait principalement aux Etats-Unis et au Canada.

ANGLETERRE

Le 17, vers minuit, une tentative a été faite pour faire sauter la station centrale de police à Liverpool. L'explosion a été terrible, et le choc en a été ressenti par toute la ville. Il y a eu grande destruction de propriétés. On n'a pas appris que personne ait été tué.

ALLEMAGNE

Le séjour récent de l'empereur Guillaume à Wiesbaden a été considérablement abrégé par suite de certaines lettres que les personnages de la cour auraient reçues les avertissant qu'il se tramait quelques complots contre la vie de l'empereur. En conséquence, on a pris de grandes précautions. Des constables extras ont été nommés.

L'empereur n'a pas donné suite au projet qu'il avait formé d'aller à Francfort. L'heure de son départ a été tenue secrète, et bien de personnes ont pu savoir quand il serait de retour.

Le prince Bismarck ne conduit plus comme il l'entend le parlement prussien. Un projet de loi qui lui tenait au cœur — celui de ne faire connaître que tous les deux ans l'état du budget et de ne réunir le parlement que tous les quatre ans — vient repoussé par une grande majorité des députés.

RUSSIE

La persécution des Juifs s'étend de la Russie à la Hongrie. Des familles entières sont massacrées par la populace.

Le Czar a failli être empoisonné le 12 mai. De l'arsenic avait été mêlé à la salade destinée à la table de Sa Majesté. La chose a été découverte à temps pour empêcher le crime. L'un des valets du palais a été arrêté. La veille, le Czar avait reçu une carte l'invitant à ses propres funérailles. Les nihilistes, tout en ayant recours au poison, n'abandonnent pas les moyens qui leur ont réussi jusqu'à présent. Une nouvelle mine contenant 37 livres de poudre a été découverte sous une rue conduisant du palais impérial à la station du chemin de fer d'Isarkoselo.

AVIS

Nous prions nos abonnés de nous payer leur abonnement afin de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent et de pouvoir en même temps obtenir la prime. On doit avoir remarqué que nous nous efforçons, depuis quelque temps, de publier des feuilletons et des gravures d'un grand intérêt. On devrait nous tenir compte de nos efforts. Nous commencerons bientôt la publication d'un autre feuilleton illustré plus intéressant encore peut-être que le *Capitaine de quinze ans*. Si on ajoute à cela l'avantage d'avoir la prime, il nous semble que c'est assez pour engager nos lecteurs à acquiescer à notre juste demande. Pourquoi nous obliger à envoyer des agents, à faire pour rien des dépenses si considérables ?

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.— Nous invitons messieurs les marchands de la campagne à ne pas perdre de vue les avantages qui doivent les engager à venir s'approvisionner chez nous.

1o. Nous sommes maintenant agents pour plusieurs manufactures européennes, et nous importons directement d'Europe et des Etats-Unis.

2o. Nous transigeons aussi directement avec nos manufactures de cotons et tweeds canadiens.

3o. Si à ces avantages on ajoute que nos dépenses sont de moitié moins fortes que celles des marchands de la rue St-Paul, il est facile de comprendre que nous pouvons vendre à bien meilleur marché qu'eux.

4o. Etant à la fois marchands en gros et en détail, messieurs les marchands de la campagne trouveront mieux chez nous tout ce qui leur conviendra, car il faut que notre stock soit tenu constamment au plus grand complet et parfaitement assorti.

5o. Enfin, nous séparons les pièces et les douzaines, et nous envoyons porter les marchandises aux dépôts de chemins de fer ou aux vapeurs, sans charges extra. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 228.—ÉNIGME

Ma mer n'eut jamais d'eau, mes champs sont infertiles. Je n'ai point de maison, et j'ai de grandes villes. Je réduits en un point mille ouvrages divers. Je ne suis presque rien, et je suis l'univers.

ALP. AUBUT, Ste-Flavie.

QUESTION HISTORIQUE.

No. 229.—En quelle année fut fondé le collège des Jésuites, à Québec, et par qui ?—Mlle A. MARGUIS, Islet.

No. 230.—CHARADES.

Mon premier est article,
Mon second dieu mythologique,
Mon dernier animal carnassier,
Un illustre évêque français compose mon entier.

Mlle A. PALARDY, St-Hugues.

No. 231.

Vous n'avez pas de blé, lecteur, sans mon premier,
Le dernier, direz-vous ? Il est dessous l'entier,
Et puis l'entier, parbleu ? Il couvre le dernier !

J. A. L., Berthier (en haut).

AMUSETTE ARITHMÉTIQUE

No. 232.—Trouver un nombre tel, qu'en le divisant successivement par 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, on obtient un, tout reste dans toutes les opérations.

No. 233.—MOTS EN TRIANGLE.

Mon premier est le principe de la pauvreté ;
Mon second peut contenter notre société ;
Mon troisième, à la ville, est de nécessité ;
On craint mon quatrième pour sa férocité ;
Mon cinquième habite un bel et grand empire ;
Mon sixième, hérisson, coquillage de mer ;
Mon dernier est un don qui souvent nous fait rire,
Et qui, venant d'un ami, doit toujours être cher.

Madame E. B., Deschambault.

SOLUTIONS

No. 217. L'écriture—218. Le temps—219. Mer-veille—220. Ab-an-don —221.

S
S U S
S U R O S
S U R P L U S
S O L E S
S U S
S

ONT DEVINE :

Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe, 4 ; Mlle C. Langlois, Sainte-Scholastique, 2 ; Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal, 2 ; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Montréal, 1.
L. E. Lepage, Québec, 4 ; J. N. Archambault, Willimantic, Conn., 1 ; J. C. Dupuis, Sherbrooke, 2 ; John B. Vallée, Willimantic, 2.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

—L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une suffisante recommandation.

DÉCOUVERTES DU SIÈCLE DERNIER

En 1809, Fulton a pris la première patente pour l'invention des bateaux à vapeur.

Les premiers steamers qui ont commencé à voyager régulièrement entre l'Amérique et l'Europe, sont le *Sirius* et le *Great Western*, en 1830.

On a commencé à se servir du gaz à éclairage en 1802.

En 1812, les rues de Londres furent pour la première fois éclairées au gaz.

En 1813 il fut construit à Waltham, Mass., un moulin que l'on croit avoir été le premier du monde ayant toutes les conditions pour fabriquer des tissus en cotons avec le coton brut.

En 1790, il n'y avait que 25 bureaux de postes aux Etats-Unis et jusqu'en 1837, il fallait payer 25 cents pour envoyer une lettre à plus de 400 milles.

En 1807, les horloges en bois commencent à être fabriquées au moyen de machines.

Vers l'année 1833, fut construit aux Etats-Unis le premier chemin de fer, d'une longueur peu considérable.

En 1840, Daguerre inventa la photographie.

En 1836, fut accordée la première patente pour la fabrique des allumettes.

Le premier télégramme fut envoyé en 1845.

Les plumes d'acier devinrent en usage en 1803.

La première moissonneuse fut construite en 1833.

En 1846, Elias Howe obtient une patente pour sa machine à coudre.

—Le duc de Sutherland est catholique. La famille de ce nom est l'une des trois ou quatre grandes familles de l'Ecosse qui ont donné, dans ce siècle, l'exemple de la conversion au catholicisme.

NAISSANCE

LACROIX.—A Saint-Henri, le 19 courant, la Dame d M. Adolphe Lacroix, une fille.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 266

Montréal : MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J.-O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon.

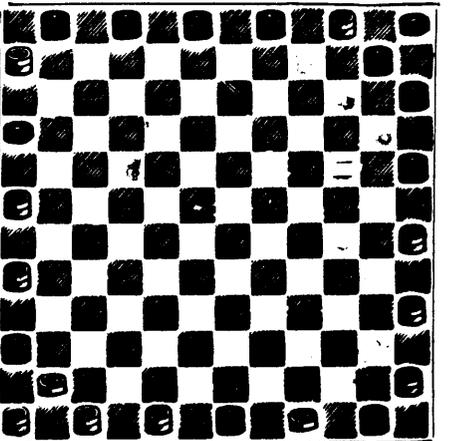
Autre solution du problème 265
North B. Mass.—M. P. Létourneau.

PROBLÈME No. 267

Quadrille des barbiers

Composé par M. F. BLACK, barbier-coiffeur

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent
Solution juste du problème 266

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
63	58
23	16
69	62
65	60
64	68
71	64
20	14
19	13
72	65
58	45
32	10
16	5 et gagnent.

LES ÉCHECS

MONTREAL. 26 mai 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPER, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 271.—MM. M. Toupin, H. Lafrenière, A. Buisson, T. Gagnier, Montréal; Un amateur, Ottawa; J. Beland, Québec; L. O. P. Sherbrooke.

NOUVELLES.

—M. Mackenzie doit jouer contre douze amateurs de Saint-Louis en leur faisant avantage du CU. Deux parties seront jouées avec chaque combattant.

—Les parties du match Blackburne-Gunsberg doivent être mises en pamphlet et livrées au public dans quelques jours. Ces quatorze parties, étant de joueurs de première classe, et annotées par M. Potter, seront certainement bien accueillies par le monde des échecs.

—On annonce, dit la République Illustrée, que très prochainement aura lieu à Paris un grand tournoi de joueurs d'échecs. Si sa grandeur ne l'attirait pas à l'Élysee, je parie que M. Grévy accepterait d'être juge du camp.

Le Président de la République est, en effet, comme chacun sait, un joueur passionné d'échecs. On m'a même, à ce sujet, conté l'amusante anecdote suivante: M. Grévy, quand il n'était que Président de la Chambre, avait l'habitude d'aller, presque tous les soirs, au Grand Café, et d'y faire sa partie d'échecs avec plusieurs de ses amis, le général Pitté, notamment.

Un monsieur très correcte, à la bonne mine réjouie, et dont l'aspect seul inspirait la sympathie, regardait tous les jours jouer le Président. Peu à peu, on lia la conversation avec le monsieur qui jugeait les mat avec la plus grande compétence, et il finit, lui aussi, par faire la partie de M. Grévy.

Les événements se précipitèrent, M. de MacMahon donna sa démission, et M. Grévy fut nommé Président de la République.

Un beau jour, le Président, dont on connaît la bonhomie, dit au général Pitté:

—Est-ce que vous avez oublié notre joueur d'échecs du Grand Café, le brave homme qui jouait souvent avec nous. Vous devriez me l'amener, cela me ferait plaisir de le revoir.

Le général Pitté s'en fut le lendemain au Grand Café, et trouva l'ancien partenaire de M. Grévy en train de décider d'un coup difficile.

—Eh bien! monsieur, lui dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus! mais le Président ne vous a pas oublié. Cela vous ferait-il plaisir de refaire une partie avec lui?

—Oh! c'est impossible.

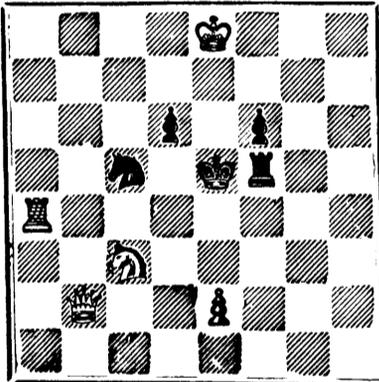
—Mais non, le Président, au contraire m'a chargé de vous amener à l'Élysee.

—Monsieur le général, je vous le répète, c'est impossible. Depuis les décrets. Je suis le bedeau de Saint-Roch!

PROBLEME No. 273.

Composé par M. C. LAUNAY, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

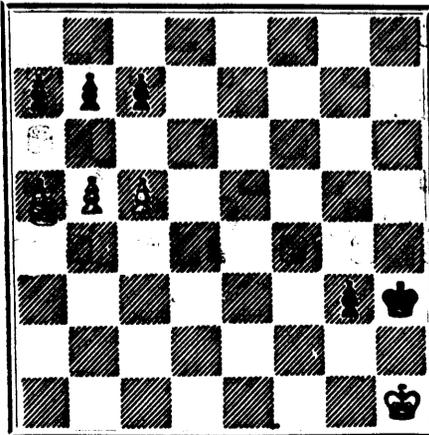
SOLUTION.—No. 271.

Blancs. Noirs. 1 T 6e R 1 R pr T 2 C 4e F, échec 2 R joue 3 D fait échec et mat.

Si: 1 R 5e F 2 T 6e F, échec 2 R 4e D 3 C fait échec et mat. Et autres variations.

FIN DE PARTIE No. 19.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION.—No. 19.

Blancs. Noirs. 1 P 6e C 1 PF pr P 2 P 6e T et gagnent. Si: 1 PT pr F 2 P 6e F et gagnent.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 13 mai 1881.

Table with 3 columns: FARINE, \$, c. \$ c. Items include Farine de blé de campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

Table with 3 columns: GRAINS, \$, c. \$ c. Items include Blé par minot, Pois, Orge, Avoine par 40 lbs, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé d'Inde.

Table with 3 columns: LAITERIE, \$, c. \$ c. Items include Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

Table with 3 columns: VOLAILLES, \$, c. \$ c. Items include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

Table with 3 columns: LÉGUMES, \$, c. \$ c. Items include Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

Table with 3 columns: GIBIERS, \$, c. \$ c. Items include Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Pleviers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Fourtès à douzaine.

Table with 3 columns: VIANDES, \$, c. \$ c. Items include Bœuf à la livre, do, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

Table with 3 columns: DIVERS, \$, c. \$ c. Items include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saumon par livre, Peaux à la livre.

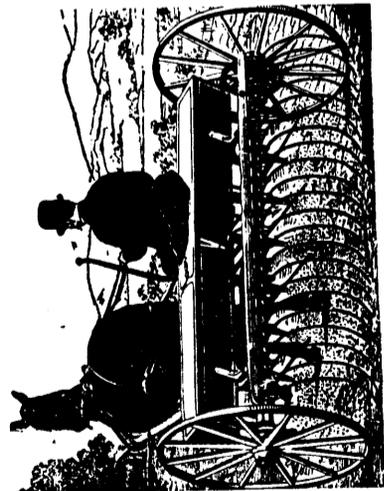
Marché aux Bestiaux

Table with 3 columns: \$, c. \$ c. Items include Bœuf, 1re qualité, Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, Vaches extra, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité.

Table with 3 columns: \$, c. \$ c. Items include Foin, 1re qualité, Foin, 2me qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

ACCESSOIRE AMELIOREE DE MANN

ajouté aux Rateaux à cheval pour semer à la volée les grains et les fertilisants



garantie de semer toutes sortes de grains ou de fertilisants, en quelque quantité requise. Peut être ajouté à n'importe quel Rateau, mais spécialement aux Rateaux de COSSIT.—Prix: \$25.00, peut aussi servir de semoir séparément, monté sur des roues pesantes, on peut s'en servir soit avec un ou deux chevaux. Prix: \$15.00. En vente par tous les agents de COSSIT ou à leur bureau principal.

No. 81, RUE MCGILL, MONTREAL. DEMANDEZ DES CIRCULAIRES

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver.—VACANCES: en janvier et février. CONDITIONS D'ADMISSION: Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture. Jos. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 60r, M. C. A., Professeur et gérant.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom.—En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Le vre d'échantillons complets pour agents, 25c Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution par le commerce et les imprimeurs. 100 Echantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie. 50c. Adresse: STEVENS & BROS., b1 e 22, Northford, Ct.

ARTICLES REQUIS

SECHOIRS A RIDEAUX, TONDEUSES pour l'herbe, COUTEAUX à manches opals tout à fait nouveaux, Ustensils de cuisine émaillés, ROULEAUX et CORNICHES à Rideaux, FIL Galvanisé pointé pour clôture, à très-bon marché chez

L. J. A. SURVEYER, 198, Rue Notre-Dame. (En face du Palais de Justice.)



QUINA-LAROCHE ELIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas) Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge. recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANEMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIEVRES INVETERÉES, etc. PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

Agents pour le Canada, MM. Lavolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.

Advertisement for Poudre à Pâte Victoria, featuring a portrait of a woman and text: DEMANDEZ LA Poudre à Pâte VICTORIA La seule Certifiée Pure par le Prof. J. BAKER EDW. RDS. Analyste. TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par D.G. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME MONTREAL.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

A louer, garni et meublée, l'un des plus anciens établissements de Montréal. Y compris chambre obscure, lentilles et tout l'appareil nécessaire avec 10,000 négatives amplement, échantillons de cadres, boîtes, etc. Situé dans le centre des affaires, dans l'un des meilleurs endroits de la ville. Conditions très modérées. S'adresser à BURLAND LITHOGRAPHIC CO.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

NOUVEAU PROCÉDE.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

AVIS! The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES. OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLURE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD. Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)